



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2732  
11 décembre 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Face à un pouvoir qui flatte les plus réactionnaires, affirmer des perspectives révolutionnaires**



**Dans la santé**  
**La duperie  
du Ségur**

Page 14

**Police**  
**Un Beauvau  
pour les vaches**

Page 4

**États-Unis**  
**Épidémie  
et pauvreté**

Page 8

**Leur société**

- Loi contre le séparatisme : une arme contre les travailleurs 3
- Quand Macron fait mine de s'occuper de l'éducation 3
- Dette Covid : qui paiera l'addition ? 3
- Police : un Beauvau pour calmer les vaches ? 4
- Sissi à Paris : l'ami de Macron 4
- Des milliers de manifestants 4
- Nucléaire : les défaillances du système 5
- Climat : de l'eau dans le gaz à effet de serre 5
- Jour de carence : un pas en avant, un pas en arrière... 5
- Téléthon : les «petits» assurent, les grands groupes se défilent 6
- Enseignement catholique en Vendée : aux anges ! 6
- Giscard : un bourgeois au service des siens 7
- Procès Sarkozy : spectacle au tribunal 7
- Prime aux plus pauvres : pas de quoi ruiner les riches 7
- Congés payés : aux frais des travailleurs 16

**Dans le monde**

- États-Unis : flambée épidémique et pauvreté 8
- Venezuela : le parti chaviste gagne les élections 8
- Lufthansa : emplois en chute libre 8
- Yémen : une guerre sans fin 9
- Bangladesh : les Rohingyas déportés 9
- Génocide rwandais : une commission aux ordres 9
- Dette des pays pauvres : le noeud coulant 16
- Grande-Bretagne : Rashford-Johnson, deux à zéro 16

**Dans les entreprises**

- Delpharm - Orléans 11
- GE - Villeurbanne 11
- La Poste - Caen 11
- Saint-Denis : la lutte des agents communaux continue 11
- Roissy aéroport 12
- Aubert et Duval 12
- Fonderies du Poitou Ingrandes 13
- Durisotti - Sallaumines 13
- Saint-Gobain 13
- Travailleurs de la santé 14
- Médico-sociaux - Aube 14
- Médico-sociaux - Limoges 14
- Aides à domicile 14
- Disney 15
- Elior 15
- Assistants d'éducation 16

**Nos lecteurs écrivent**

- Téléthon sous-traité = marathon pour les salariés 6
- Colombes, échec à une expulsion 6
- SNCF - camping à Paris-Saint-Lazare 12

**Il y a 150 ans**

- En 1870, les prémices de la Commune 10

# Opposer la conscience de classe à la campagne réactionnaire !

Après la loi Sécurité globale, le gouvernement remet le couvert autoritaire et répressif avec la loi contre le « séparatisme », qui arrive mercredi 9 décembre en Conseil des ministres. Même rebaptisée « loi renforçant les principes républicains », elle charrie de forts relents xénophobes et antimusulmans.

Le but affiché de cette nouvelle loi est, nous dit le gouvernement, « de lutter contre l'activisme de militants de l'islam politique ». Alors que la haine et le rejet vis-à-vis des musulmans et des immigrés sont relancés à chaque attentat terroriste, alors que l'extrême droite identitaire en fait son fonds de commerce, Macron choisit d'en rajouter !

Braquer les projecteurs sur les quartiers populaires et sur une religion en particulier, l'islam, ne peut qu'alimenter les préjugés, les amalgames et la suspicion contre tous les musulmans... et raviver, à l'opposé, le sentiment de rejet, d'injustice et d'oppression sur lequel prospèrent les fondamentalistes intégristes.

Macron joue au pompier pyromane en toute connaissance de cause. Il le fait pour des raisons basement électoralistes : en reprenant l'essentiel de la démagogie sécuritaire et raciste de la droite et de l'extrême droite, il espère leur couper l'herbe sous le pied.

La droite et Le Pen demandent plus d'autorité ? Macron nomme Darmanin pour en finir avec « l'ensauvagement » de la société. La droite et Le Pen draguent la police ? Macron fait la loi Sécurité globale pour plaire aux policiers. La droite et Le Pen accusent le communautarisme musulman d'être responsable du terrorisme ? Va pour une grande loi contre le « séparatisme ». Et « qu'importe le breuvage, pourvu qu'on ait l'ivresse », dit le proverbe. Eh bien, il en va de même pour le contenu de cette loi !

La mesure rendant la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans, présentée hier comme la plus importante, est peu à peu vidée de son contenu. Quant aux autres articles, ils sont, comme l'article 24 de la loi sur la Sécurité globale, sujets à tellement d'applications et d'interprétations différentes qu'ils ouvrent la porte à tout et n'importe quoi. Et c'est aussi tout l'intérêt du mot séparatisme. Ce mot pourrait désigner la bourgeoisie, qui se barricade derrière les murs des quartiers huppés et rechigne à l'impôt. Mais ce n'est pas dans ce sens-là qu'il est utilisé par le pouvoir. Le gouvernement l'utilise contre les musulmans et,

demain, il l'utilisera peut-être pour combattre les travailleurs, les pauvres, les opprimés qui contesteront sa politique.

Cette course à l'échalote sécuritaire sur le dos des musulmans et des immigrés est lourde de menaces pour les travailleurs dans leur ensemble. Elle prépare, pour tous, un avenir plus autoritaire, précisément dans cette période de crise où les travailleurs, confrontés à l'aggravation de l'offensive de la bourgeoisie, vont avoir de grandes luttes à mener, ne serait-ce que pour préserver leur emploi.

À la répression patronale et gouvernementale s'ajoutent toutes les violences venant des forces réactionnaires qui ont pour objectif de faire marcher les travailleurs au pas. D'un côté, il y a les militants intégristes qui cherchent à imposer leurs visées réactionnaires aux populations de culture musulmane. Il y a les prêcheurs de haine et ceux du djihadisme. À l'opposé, il y a leur répondant : les identitaires d'extrême droite anti-immigrés en général et antimusulmans en particulier. Ces deux camps visent, au bout du compte, la même chose : embrigader les femmes et les hommes censés faire partie de leur communauté pour leur dicter leur loi, leurs préjugés et leur imposer leur façon de vivre. Par là même, ils divisent les travailleurs, les opposent les uns aux autres et les désarment.

Pour le monde du travail, la seule façon de sortir de cet engrenage est de renouer avec le combat commun des exploités. Il s'agit de s'unir pour défendre ce qui est essentiel à tous les travailleurs : le droit d'avoir un emploi, un salaire digne, une retraite, des conditions de logement, d'éducation et de soins dignes de ce siècle. Au-delà de la défense des intérêts matériels, il faut que les travailleurs reconstituent un mouvement ouvrier qui combatte l'ordre établi, avec l'objectif de renverser la dictature de cette petite minorité d'hommes qui est la seule à profiter de l'exploitation et des inégalités de classe. Il faut reconstituer un mouvement ouvrier qui combatte pour l'émancipation de tous ceux qui font vivre la société.

L'obscurantisme et les préjugés racistes naissent et se nourrissent d'un ordre social où règnent la misère, les frustrations et les injustices. Ils sont attisés par la concurrence et la guerre de tous contre tous, érigées en mode de fonctionnement par la bourgeoisie. L'ordre social pourrit sur pied. Les travailleurs doivent se donner la perspective révolutionnaire de le renverser.



## Loi contre le séparatisme : une arme contre les travailleurs

Dans le cadre de sa chasse aux voix de droite, Macron avait promis une loi contre le séparatisme, faute de pouvoir constitutionnellement en proposer une contre l'islamisme. La police et le gouvernement ont de fait devancé l'appel et mis en œuvre cette loi liberticide avant même qu'elle ne soit votée.

La presse relate des dizaines de cas d'adolescents et même d'enfants signalés, fichés, interpellés et parfois gardés à vue parce qu'ils auraient troublé la minute de silence honorant Samuel Paty. La police est allée jusqu'à interpellé à son domicile un enfant de dix ans !

Le gouvernement quant à lui a entre autres dissous le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), coupable d'après Darmanin « d'agissements en vue de provoquer des actes terroristes ». Le CCIF est donc dissous pour ce qu'il aurait dit, pour un délit d'opinion, et surtout pour démontrer au public que le pouvoir fait quelque chose.

Puis les services de Macron ont accouché d'un

texte intitulé *Loi pour conforter les principes républicains*, afin de prévenir d'éventuels problèmes. La Constitution n'admet pas en effet de dispositions particulières contre telle ou telle catégorie, réelle ou supposée. Le Conseil d'État l'ayant trouvée conforme, cette loi pouvait être présentée le 9 décembre au Conseil des ministres, puis soumise au vote des députés et des sénateurs début 2021.

Ce texte de circonstance, proposé pour des raisons de basse politique, reprend des dispositions déjà existantes en les faisant passer pour des nouveautés. La loi prévoit déjà des poursuites contre les appels au meurtre diffusés sur les réseaux sociaux, quelle que



soit leur nature. Elle prévoit également, comme le souligne le Haut conseil à la vie associative, organisme public, que les subventions ne sont accordées qu'aux associations respectant les principes en vigueur, y compris la devise républicaine, la mixité, l'égalité des sexes et bien d'autres choses encore. Elle prévoit aussi que l'État peut exiger des comptes et demander le remboursement des subventions mal utilisées.

Le gouvernement prétend, grâce à des dispositions faussement nouvelles, combattre le noyautage des associations de quartier par des intégristes musulmans et le poids qu'ils prennent

dans la jeunesse. Mais aucun texte, aucune exigence de serment républicain ne résoudra cette question. D'une part, l'État lui-même délaisse les quartiers populaires et leur jeunesse, laissant la place à qui veut la prendre. D'autre part, et surtout, l'influence sur la jeunesse prolétarienne est une question de militantisme, un combat disputé depuis toujours entre le mouvement ouvrier et les courants cléricaux, réactionnaires, voire fascistes.

Dans le reste du texte, le gouvernement propose quelques nouveautés légalisant les pratiques arbitraires. La police pourra verser au fichier des auteurs

d'infractions terroristes n'importe quelle personne dont une déclaration aura été jugée dangereuse. Une fois fiché, le contrevenant le restera à vie et on pourra lui interdire certaines fonctions ou professions. De la même façon, l'État pourra dissoudre des organisations qui « provoquent à des agissements violents », sans autre précision. Ces dispositions, bien incapables d'empêcher des actes comme les attentats criminels commis récemment, pourront trouver en revanche leur utilité contre les militants, les organisations ou tous ceux qui contestent l'ordre social.

Paul Galois

## Quand Macron fait mine de s'occuper de l'éducation

Macron avait annoncé, lors de son discours du 2 octobre sur les « séparatismes », l'obligation de l'instruction à l'école dès trois ans et dès la rentrée 2021, rendant « l'instruction à domicile strictement limitée, notamment aux impératifs de santé ».

Il a dû reculer devant les mises en garde du Conseil d'État et la mobilisation d'associations de parents pour l'instruction à domicile.

L'instruction à la maison, qui concerne aujourd'hui 50 000 enfants, soit 0,4 % des 12,5 millions d'enfants scolarisés, est autorisée sous certaines conditions depuis Jules Ferry. Elle fut une tradition encore bien plus ancienne dans certaines familles bourgeoises très catholiques ou protestantes, et elle reste toujours à la mode dans certains de ces milieux qui se sont mobilisés.

Un grand nombre de jeunes se trouveraient « totalement hors système », avait



dénoncé Macron, ce qui les éloignerait des « valeurs de la république ». Il en avait profité pour dénoncer les écoles clandestines sous influence islamiste, parlant d'écoles sans « fenêtres », de « femmes en niqab qui les accueillent », de « prières durant certains cours ».

Macron s'est bien gardé de citer les familles tout aussi minoritaires, mais tout aussi sectaires, de milieux

de chrétiens intégristes de toutes obédiences qui n'hésitent pas à couper leur malheureuse progéniture de la vie sociale.

Mais l'éducation de la jeunesse n'est en fait pas la préoccupation de Macron, tout occupé à continuer sa campagne contre les « séparatismes » aux accents xénophobes et antimusulmans.

Aline Rétesse

## Dette Covid : qui paiera l'addition ?

Le gouvernement a annoncé la mise en place d'une commission sur l'avenir des finances publiques qui réfléchira au remboursement de la dette Covid.

L'État a distribué des milliards d'euros au patronat, pour compenser l'arrêt d'une partie de l'économie pendant les périodes de confinement. Il s'est aussi substitué à lui pour payer une partie des salaires, avec les dispositifs de chômage partiel. Cela a provoqué une explosion de la dette, qui représente maintenant 120 % du PIB.

La commission est présidée par Jean Arthuis, ancien ministre des Finances de Chirac. Ce politicien de droite avait défendu l'instauration d'une nouvelle TVA dite sociale, ou plus récemment encore une réforme des retraites plus drastique encore que celle de Macron.

Les autres membres de la commission sont des hauts fonctionnaires de gauche ou de droite, des

économistes et des représentants patronaux. On y trouve l'ancienne patronne du Medef, Laurence Parisot, l'actuel PDG des Aéroports de Paris, et un président de la Cour des comptes.

Ces experts en gestion des affaires de la bourgeoisie auront à discuter des moyens de faire payer la dette par la population. Le 27 novembre, Jean Arthuis déclarait à la radio qu'il « faut probablement réduire le nombre de fonctionnaires », pour éponger la dette sans augmenter les impôts.

Il n'a pas osé préciser combien d'emplois il envisageait de supprimer par exemple dans les hôpitaux. Il attendra la fin de la crise sanitaire pour cela. Mais on sait déjà à quoi s'attendre.

Charles Legoda

## Police : un Beauvau pour calmer les vaches ?

L'article 24, l'article le plus emblématique de la loi sur la Sécurité globale ne cesse de faire couler de la salive côté gouvernement. Face au rejet de dizaines de milliers de manifestants, il a proposé successivement de le retirer, de l'amender, de le réécrire, de le réintroduire dans une autre loi.

Mais le remplacer par une autre disposition concernant toute personne chargée d'une mission de service public, et qui serait contenue dans le projet de loi sur le séparatisme, ne satisfait pas Darmanin. Il ne s'agit pas de confondre un brigadier de police avec un simple enseignant. Pour le ministre, « être policier ou gendarme, c'est très

particulier. On doit continuer à les protéger spécifiquement. » Et d'insister : « Moi, je prends des coups pour les policiers et les gendarmes. Je suis fier d'être un chef qui défend ses troupes, qui ne s'en va pas comme une volée de moineaux quand il y a un problème. »

C'est qu'il s'agit de redresser le fléau de la balance, après les paroles

quasiment critiques prononcées par Macron suite à la vague d'indignation suscitée dans la population par l'agression de Michel Zecler. N'a-t-il pas osé évoquer des contrôles au faciès et, à défaut de violences policières, des violences commises par des policiers ? Le député Les Républicains Ciotti n'a-t-il pas, au nom de la police, réclamé des excuses au président ? Le Pen elle-même n'a-t-elle pas joint sa voix à ce chœur des défenseurs de la police ?

Qu'il parle par la voix de l'un ou de l'autre, le pouvoir macroniste continue à soutenir sans réserve les

forces de répression, leurs patrons les préfets, leurs méthodes et leurs bavures, pourvu qu'elles ne se voient pas trop. Un nouveau gadget comme le Beauvau de la sécurité, annoncé par le président pour le mois de janvier, a justement pour fonction de lancer un message de soutien aux policiers de tous grades qui auraient pu se sentir mis en accusation, et à celles de leurs organisations syndicales qui donnent de la voix. Ce nouvel avatar des Grenelle et autres Ségur, est censé initier une réforme de la police, pour améliorer les conditions d'exercice et

consolider les liens avec la population.

On peut parier qu'il n'y aura pas plus de résultats concrets que pour l'environnement ou la santé. Mais le bavardage gouvernemental est destiné à détourner l'attention des lois sécuritaires et antiouvrières en gestation, en occupant les ondes et les réseaux sociaux. Pendant ce temps, il ne fait toujours pas bon être manifestant contre la politique sécuritaire de Macron et l'aggravation de la situation sociale, et encore moins migrant ou travailleur sans papiers.

Viviane Lafont



## Des milliers de manifestants

Samedi 5 décembre, près de 90 rassemblements réunissant plus de 52 000 personnes, dont plus de 5 000 à Paris, ont été organisés, à la fois pour protester contre les licenciements et la précarité, défendre les droits des chômeurs et exiger aussi le retrait de la loi de Sécurité globale.

La manifestation parisienne n'a pas pu se dérouler jusqu'au bout. Elle a été interrompue, au grand dam de milliers de personnes qui voulaient crier leur colère, par les affrontements entre les policiers et ceux que l'on appelle les blacks-blocs.

Parmi eux, il y avait certainement des jeunes révoltés par les derniers épisodes de violences policières, au point de croire que la solution est d'en découdre avec la police. Cette révolte était partagée par de nombreux manifestants. Mais briser quelques vitrines, mettre le feu à des voitures, n'arrête

en rien la violence policière. Bien au contraire, cela prête le flanc à toutes les provocations et le spectacle des destructions est largement montré par les médias et utilisé par tous ceux qui justifient la répression.

Certains médias en ont fait comme d'habitude leurs choux gras, alors que l'écrasante majorité des manifestants n'étaient en rien des casseurs. Ils ont montré au gouvernement qu'ils s'opposaient à l'ensemble de sa loi, et pas seulement à l'article 24, et exprimé leur volonté de poursuivre la mobilisation.

Aline Urbain



## Sissi à Paris : l'ami de Macron

Pour la troisième fois depuis son coup d'État en 2013, le maréchal président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a été accueilli en grande pompe à Paris, du 6 au 8 décembre.

Il a rencontré tout le gratin politique, de Macron et son Premier ministre, Castex, aux deux présidents du Parlement, en passant par des dirigeants de droite et du PS, ou la maire de Paris, Anne Hidalgo.

Comme à chaque fois qu'un président français accueille un dictateur, Macron a fait quelques allusions aux droits de l'homme, pour donner le change à l'opinion publique française. Comme d'habitude, ces légères critiques n'ont pas duré très longtemps. « J'ai eu l'occasion d'évoquer, comme on le fait entre amis, en confiance et toute franchise, la question des droits de l'homme », a même précisé

Macron. Il a aussi félicité son ami al-Sissi d'avoir libéré trois militants des droits de l'homme avant son arrivée à Paris, alors que plus de 60 000 opposants, dont de nombreux travailleurs combattifs, des syndicalistes, des journalistes sont toujours emprisonnés et le plus souvent battus et torturés !

« Je ne conditionnerais pas notre coopération en matière de défense comme en matière économique à ces désaccords », a ajouté Macron. Les affaires sont prioritaires sur tout le reste ! L'excédent commercial avec l'Égypte représentait en 2019 plus de 1,6 milliard d'euros, en progression de 68 % par rapport à l'année

précédente.

Pour le plus grand bonheur des trusts de l'armement comme Dassault, Thales ou Naval Group, la France est le premier fournisseur d'armes de l'Égypte, devant même les États-Unis. Entre 2012 et 2017, ces ventes ont représenté plus de quatre milliards d'euros : avions, tanks, navires de guerre, sans oublier des satellites de télécoms militaires et autres matériels de surveillance électronique, toujours utiles pour réprimer et terroriser les populations.

Le dictateur égyptien constitue un allié sûr de l'impérialisme français, un « ami » pour reprendre l'expression de Macron. Cette amitié durera tant qu'elle correspondra aux intérêts des groupes capitalistes français.

Arnaud Louvet

# Nucléaire : les défaillances du système

**Le 8 décembre, jour où Macron organisait une visite médiatisée à l'usine Framatome du Creusot pour soutenir la filière nucléaire, Greenpeace révélait que des informations relatives à la sécurité de l'EPR de Flamanville circulaient quasi librement sur le Net.**

Les documents qui ont été envoyés à Greenpeace émanent des échanges par mails entre les ingénieurs ou les techniciens d'EDF et ceux des multiples entreprises sous-traitantes qui construisent cette centrale. Il s'agit par exemple de plans, de codes ou de notices concernant les caméras de vidéo surveillance et autres systèmes de sécurité. Greenpeace et les associations qui militent pour l'abandon du nucléaire y voient une nouvelle raison pour arrêter tout de suite la livraison du combustible nucléaire à Flamanville, car « *entre de mauvaises mains ces informations peuvent faciliter les intrusions et le sabotage* ».

Un accès si facile à de telles informations a certes de quoi inquiéter. Mais ce qu'elles montrent surtout c'est que le chantier de l'EPR fonctionne comme tous les chantiers du BTP et la plupart des usines : il repose sur des centaines d'entreprises sous-traitantes, qui sous-traitent elles-mêmes à d'autres sociétés prestataires. Avec le renouvellement et la succession des

entreprises comme des travailleurs, bien souvent des intérimaires et des contractuels, le suivi des chantiers et l'accès aux informations techniques relèvent du casse-tête. À tous les niveaux, des ouvriers aux chefs d'équipe ou aux ingénieurs, chacun doit se débrouiller par ses propres moyens pour accéder aux informations ou aux plans.

Depuis des années, chez EDF, Framatome, Areva comme ailleurs, l'externalisation de multiples tâches a été une politique systématique et un moyen de faire des économies. Pour emporter le marché, chacune des entreprises intervenantes réduit les coûts, y compris en supprimant des postes de contrôleurs ou des services d'archives. Les coupes budgétaires, la sous-traitance, les réorganisations incessantes de services, les départs à la retraite non remplacés entraînent des pertes de compétences. C'est ainsi que dès 2008 des fissures ont été constatées dans le béton de l'EPR. En 2013, l'usine du Creusot, alors sous le contrôle d'Areva, a livré une cuve et un couvercle dont

l'acier était défectueux.

Ce qui vaut pour le secteur du nucléaire vaut pour une grande partie de l'industrie. Dans le capitalisme sénile du 21<sup>e</sup> siècle, la réduction des investissements productifs au profit de la finance finit par compromettre la marche même de l'économie. Pour la collectivité, ce sont des menaces et des surcoûts. Pour les travailleurs qui assurent la production, ce sont des conditions dégradées auxquelles s'ajoute le dégoût du travail mal fait.

Plus encore que le danger du nucléaire ainsi géré, cela souligne que les travailleurs, à tous les niveaux, parce qu'ils effectuent eux-mêmes le travail, parce qu'ils disposent collectivement de toutes les informations, seraient les mieux placés pour contrôler la sécurité et la qualité de ce qu'ils produisent. Eux seuls peuvent mettre en commun les informations dont ils disposent pour imposer des conditions de sécurité maximales et les faire respecter. Eux seuls peuvent imposer que l'intérêt général passe avant les profits des actionnaires privés. Sortie du nucléaire ou non, il faut militer pour le pouvoir des travailleurs.

**Xavier Lachau**



## Climat : de l'eau dans le gaz à effet de serre

**« Je ne veux pas dire que, parce que 150 citoyens ont écrit un truc, c'est la Bible ou le Coran. » C'est ainsi que Macron s'est agacé sur le média en ligne Brut le 4 décembre, quand de jeunes internautes qu'il essayait de séduire lui ont reproché de ne pas faire grand-chose contre le changement climatique.**

Macron en avait déjà fait beaucoup en matière de communication en réunissant la Convention citoyenne pour le climat censée faire des propositions pour réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre en France d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 1990. Macron avait promis d'appliquer « sans filtre » ces 150 propositions, à l'exception de quelques-unes.

À présent, c'est l'inverse : à part quelques mesures qui ne gênent pas les capitalistes, toutes les autres sont écartées, dénaturées ou remises à plus tard. Même le très officiel Haut conseil pour le climat, mis en place par Macron l'an dernier, reconnaît que les actions climatiques du gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux ni des objectifs.

Certains de ces 150 citoyens se rendent à présent amèrement compte qu'ils

ont servi de faire-valoir et que le bilan de leurs réunions médiatisées se limite à interdire les terrasses chauffées des cafés et restaurants, pour l'instant fermés.

En fait, cette incapacité à lutter contre les causes du changement climatique ne se résume pas à une absence de volonté des dirigeants politiques à la tête des États. Leur dévouement aux intérêts d'une minorité de capitalistes qui dirigent une économie entièrement tournée vers le profit individuel paralyse toute tentative de s'attaquer sérieusement au problème.

Il faudra arracher à la bourgeoisie son pouvoir sur l'économie, pour mettre réellement celle-ci sous contrôle des travailleurs et la gérer en fonction des intérêts présents et futurs de l'humanité.

**Lucien Déroit**



Le chantier de Flamanville.

## Jour de carence : un pas en avant, un pas en arrière...

Le gouvernement vient d'annoncer la suppression du jour de carence (rétabli en 2018) pour les fonctionnaires en arrêt maladie lié au Covid.

Avant 2012, en cas d'arrêt maladie, les fonctionnaires n'avaient aucune retenue sur leur traitement. Dans le privé, la Sécurité sociale indemnise, et c'est toujours le cas actuellement, à partir

du quatrième jour d'arrêt. C'est aussi le cas pour les contractuels dans la fonction publique. Toutefois, dans bon nombre de grandes entreprises, les jours de carence sont compensés par l'employeur, dans le cadre d'accords d'entreprise ou de conventions collectives.

En 2012, le gouvernement Sarkozy-Fillon a instauré un jour de carence

pour tous les fonctionnaires, sous prétexte d'égalité avec les salariés du privé. Il s'agissait d'une part de faire pression sur les travailleurs pour qu'ils viennent travailler même malades, d'autre part de réaliser une ponction sur leur salaire.

En 2014, le gouvernement Ayrault-Hollande abrogea ce jour de carence, après une longue période

de tergiversations. Macron, l'ancien ministre de l'Économie de Hollande, élu président en 2017, chargea Darmanin de le rétablir pour les fonctionnaires. Il fallait montrer sa détermination à s'en prendre au monde du travail.

Évidemment, en période de pandémie, l'absurdité du jour de carence et sa dangerosité explosent. Le gouvernement l'avait donc

suspendu au printemps lors de la première vague, puis rétabli en juillet. Il propose de le suspendre à nouveau du 1<sup>er</sup> janvier au 16 février 2021, date de la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Il s'agit donc d'une mesure provisoire et à court terme. Il n'y a que la carence des gouvernements de la bourgeoisie qui ne soit ni partielle ni provisoire.

**Christian Bernac**

# Téléthon : les "petits" assurent, les grands groupes se défilent

Pour la 34<sup>e</sup> édition du Téléthon, ses organisateurs ne pouvaient espérer faire aussi bien qu'en 2019. Confinement oblige, des milliers d'animations et rassemblements petits et grands (80% du total) qui scandent cet événement n'ont pas pu se tenir.

Si 16 millions d'euros manquent par rapport au bilan de l'an dernier, la collecte 2020, de 58 millions, peut pourtant, en pareilles circonstances, être considérée comme un véritable succès.

Un succès dû d'abord aux millions de donateurs qui ont tenu, une fois encore, à faire preuve de générosité face à la détresse des malades et des familles de victimes de maladies dites orphelines. Des maladies non prises en charge, ou pas assez, car l'État et les groupes pharmaceutiques s'en désintéressent. Elles ne sont pas assez répandues, au goût des capitalistes de

la santé, pour leur fournir un marché de traitements assez large et profitable qui assure un retour sur investissement.

Ensuite, dans des conditions rendues plus difficiles par les effets du confinement et de la crise économique qui fait que les donateurs les plus modestes ne peuvent parfois plus rien verser, le déroulement du Téléthon dépend avant tout du dévouement de dizaines de milliers de bénévoles, qui donnent de leur temps, de leur énergie tout au long de l'année un peu partout, jusque dans de tout petits villages.

Cela tranche avec

l'attitude des patrons des plus grandes entreprises du pays et des plus riches, auxquels la présidente de l'AFM Téléthon avait lancé un appel d'urgence. Prévoyant une forte baisse des dons, avec pour conséquence de devoir réduire des deux tiers le budget recherche de son association, elle leur avait demandé de mettre la main à la poche.

Résultat : ceux qui ont desserré les cordons de leur bourse, même modestement, se comptent sur les doigts d'une seule main ! L'un des très grands groupes sollicités a même répondu qu'il lui était difficile de faire quelque chose, alors que son propriétaire vient de se hisser au firmament de la richesse planétaire. C'est ça, le capitalisme !

**Pierre Laffitte**

# Enseignement catholique en Vendée : aux anges !

La CGT de l'enseignement supérieur a collationné les différentes subventions publiques accordées à l'Institut catholique d'études supérieures de Vendée installé à La Roche-sur-Yon. Le résultat est édifiant.



L'agglomération de La Roche-sur-Yon s'est montrée très généreuse, en augmentant sa subvention pour l'année 2020 de 28,7% : 139 000 euros. Le département n'a pas été en reste pour jouer les pères Noël, avec plus de 2 millions d'euros pour le fonctionnement en 2020, auxquels il faut ajouter 1,5 million d'euros sur la période 2018-2020 pour l'extension des locaux, sans oublier la jouissance à titre gracieux de ceux-ci. La région va dans le même sens avec plus de 5,6 millions d'euros alloués en 2018, dernier compte

connu.

D'un côté, l'agglomération, le département et la région distribuent avec largesse l'argent public à l'enseignement privé catholique, de l'autre l'État met au pain sec et à l'eau l'enseignement public. L'université de Nantes peine à doter correctement le campus de La Roche-sur-Yon : locaux trop étroits, personnel réduit, projets pédagogiques insuffisamment dotés, etc.

L'argent public doit servir à financer l'enseignement public, pas l'enseignement privé.

**Correspondant LO**



## Nos lecteurs écrivent Téléthon sous-traité = marathon pour les salariés

« Cette année, en raison du Covid, l'AFM Téléthon n'a pas pu mettre en place ses centres d'appel de bénévoles. Elle a donc passé un contrat avec l'entreprise privée Majorel pour réceptionner les 300 000 appels sur le week-end.

En tant que salariée du groupe Majorel, j'ai pris les appels pour le 3637 en plus de ma semaine de travail, sans compensation financière. Je l'ai fait en premier lieu pour la cause humanitaire, mais aussi pour rattraper les heures perdues suites aux mesures prises pendant la crise du Covid.

En formation, on nous a expliqué qu'il fallait

prendre toutes les coordonnées des donneurs, répondre à leurs questions si besoin, et tout ça en une minute seulement. Dans la réalité, on avait juste le temps d'enregistrer leur don. Après, les autres appels s'enchaînaient avec deux secondes à peine entre chacun. Avec une telle cadence, difficile de voir le côté humain.

La plupart des donneurs sont des habitués et des personnes avec des petits revenus. Alors que certains nous expliquaient qu'ils donnaient parce qu'ils étaient eux-mêmes handicapés, ou que des proches étaient décédés, les chefs

qu'on raccroche le plus rapidement. En effet ce qui rapporte à Majorel n'est pas le temps passé au téléphone, mais le nombre d'appels pris, et avec le minimum de personnel !

J'ai le sentiment d'avoir fait quelque chose de bien, mais il y a eu tellement d'appels que j'ai l'impression de l'avoir fait à la va-vite. Non seulement les patrons de Majorel font des profits grâce au Téléthon, mais en plus ils utilisent notre côté humain pour nous imposer des conditions de travail au rabais. »

**Une lectrice**



## Nos lecteurs écrivent Colombes, échec à une expulsion

« Samedi matin 5 décembre, nous étions une cinquantaine de personnes réunies devant la mairie de Colombes, dans les Hauts-de-Seine, pour nous réjouir de la décision prise la veille, par le tribunal administratif de Cergy, d'annuler l'arrêté pris à l'encontre d'Ahmed Ali l'obligeant à quitter le territoire (OQTF).

En effet ce monsieur de 31 ans, Égyptien d'origine, est arrivé en France il y a trois ans, après moult difficultés, comme la plupart des migrants. Ensuite, en janvier de cette année, il a fait venir sa femme et son premier fils de 4 ans. Fin octobre, sa femme a eu un deuxième bébé.

Le 9 novembre, à la suite d'un simple contrôle d'identité au métro Les Courtilles, sans avoir commis aucun délit, Ahmed a été interpellé et conduit au commissariat pour absence de titre de séjour, puis conduit en centre de rétention administrative. Il a ensuite été libéré par le juge des libertés et de la détention, qui a constaté qu'il avait été retenu à tort.

La préfecture en a profité pour lui remettre cette obligation de quitter le

territoire (OQTF) qui a donc été annulée devant le tribunal administratif. Il faut dire que, entre-temps, beaucoup de gens s'étaient mobilisés dans l'entourage de la famille, et notamment autour de l'école maternelle où est scolarisé son fils. Un article du *Parisien* y a aussi contribué. Des enseignants, des parents d'élèves, des militants de RESF (Réseau d'éducation sans frontière), tous indignés de la situation faite à ce jeune père de famille, ont fait largement signer une pétition rappelant les faits et demandant qu'Ahmed puisse rester auprès de sa femme et de ses deux enfants.

L'annulation de l'OQTF est une victoire provisoire, car la préfecture peut faire appel et Ahmed n'est pas pour autant régularisé. Elle est sans aucun doute le fruit de la mobilisation, qui a pris de l'ampleur à Colombes en quelques jours. Mais Ahmed, comme beaucoup d'autres migrants, n'est pas à l'abri d'un nouveau contrôle de police, car la loi exige plusieurs années de vie et de travail en France, avant d'accorder éventuellement un titre de séjour, à titre "exceptionnel" ! »

**Un lecteur de Colombes**

## Giscard : un bourgeois au service des siens

Les hommages n'ont pas manqué pour saluer l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Décédé le 2 décembre, il est devenu par la grâce de la presse et du monde politique un apôtre de la modernité et du progrès social. Sa carrière, au service exclusif de sa classe, celle des capitalistes, est pourtant loin de ce conte de fées.

Issu d'une famille de la vieille bourgeoisie française, époux d'une arrière-petite-fille du maître de forges Henri Schneider, le jeune Valéry Giscard d'Estaing sut plaire aux barons gaullistes qui lui permirent de devenir député en 1956, puis ministre des Finances six ans plus tard, à 36 ans. Evincé du gouvernement à partir de 1966, il lança sa propre formation politique,

indépendante de l'appareil gaulliste, les Républicains indépendants.

Trois ans plus tard, de Gaulle parti, Giscard put revenir au gouvernement, toujours aux Finances, sous la présidence cette fois du gaulliste Pompidou. Candidat à l'élection présidentielle après la mort de ce dernier en 1974, il parvint à devancer au premier tour le candidat du mouvement

gaulliste, Chaban-Delmas, pourtant donné favori, grâce au soutien d'un autre gaulliste, Jacques Chirac. Pour prix de sa trahison, celui-ci obtint le poste de Premier ministre après la victoire de Giscard au deuxième tour face à Mitterrand, candidat de l'Union de la gauche.

Cherchant à se donner une image de président réformateur, Giscard fit adopter des lois répondant à des exigences de changement bien présentes, en particulier après Mai 68. La majorité passa ainsi de 21 à 18 ans, le divorce par consentement mutuel fut instauré malgré les réticences des milieux

conservateurs et surtout, sous la pression des mobilisations féministes, l'avortement fut légalisé. S'il s'en est volontiers attribué le mérite, Giscard laissa alors Simone Veil porter seule le projet de légalisation, face à une majorité de députés masculins très hostiles et volontiers orduriers.

Dès 1975, la crise économique frappa le pays. L'inflation dépassa les 10% et le nombre de chômeurs le million. Avec Raymond Barre à Matignon, Giscard lança deux plans d'austérité sauvegardant les profits capitalistes. Le gouvernement bloqua les salaires, augmenta les tarifs des services publics, inaugura le déremboursement de certains médicaments et multiplia les aides au patronat. Ainsi, à la fin de 1978, l'État mit en place le « plan acier » qui épongeait les dettes des patrons de la sidérurgie et leur faisait cadeau de 11 milliards de francs supplémentaires, alors même qu'ils annonçaient des milliers de licenciements. Dans ce gouvernement de combat contre le monde du travail, Giscard nomma au Budget Maurice Papon, organisateur de la déportation de milliers de Juifs en tant que préfet de Gironde pendant

la Deuxième Guerre mondiale et responsable, en tant que préfet de police de Paris, du massacre de centaines de manifestants algériens pacifiques le 17 octobre 1961.

En Afrique, Giscard défendit par les armes le pré carré de l'impérialisme français, multipliant les interventions militaires, notamment au Tchad et dans l'ex-colonie belge du Zaïre. Ami et soutien des pires dictateurs, il cultiva notamment ses liens avec Bokassa, sinistre tyran de Centrafrique qui lui organisait des safaris dans la brousse. L'affaire des diamants de Bokassa offerts à Giscard a illustré la nature de ces liens existant au sein de la Françafrique.

En fait de courage politique réformateur, Giscard n'aura même pas eu celui de faire abolir la peine de mort, refusant la grâce et envoyant sans état d'âme à la guillotine Christian Ranucci, accusé sans véritable preuve de l'assassinat d'une fillette.

Opportuniste, sans scrupule et tout dévoué à la classe capitaliste: comment s'étonner que Giscard ait trouvé en Macron un admirateur?

Jacques Le Gall



Giscard et Bokassa.

## Procès Sarkozy : spectacle au tribunal

Depuis le 23 novembre, Nicolas Sarkozy comparait dans l'affaire Bismuth, du nom de son pseudonyme sur une ligne secrète, à l'usage d'après lui « de simples bavardages » avec son avocat.

L'ancien président ainsi que son avocat Thierry Herzog et l'ex-avocat à la Cour de cassation Gilbert Azibert sont jugés pour corruption et trafic d'influence. Les deux premiers ont essayé, d'après les juges d'instruction, d'obtenir du troisième des informations confidentielles sur une décision à venir de la Cour de cassation, en échange d'un poste honorifique à Monaco.

Lundi 7 décembre, le Sarkozy des grands jours était à la barre. Alternant déclaration solennelle sur son incorruptibilité, colère froide, sanglots rentrés et autres pitreries, il a au moins fait la démonstration de ses talents intacts de comédien, une qualité indispensable aux hommes politiques de premier plan.

À chaque question des juges, Sarkozy a répondu par une pirouette accompagnée d'un arc-en-ciel de

mimiques. L'ouverture d'une ligne secrète? L'équivalent de WhatsApp pour l'époque. Les paroles échangées avec son avocat sur «le truc à Monaco», auquel Sarkozy avait répondu par «Je le ferai monter»? Un bavardage entre amis. Ses demandes d'information à un membre de la Cour de cassation? «Je voulais connaître l'ambiance.» Le voyage à Monaco? Un voyage en famille pour soigner ses migraines. L'appui à Azibert pour obtenir un poste? Un service à son ami avocat. «Jamais, jamais, jamais je n'ai eu conscience que Thierry (Herzog) aurait commis le moindre délit que ce soit.» À l'époque, un «coup de pouce» à un «frère», qui prend au tribunal des airs de coup de poignard dans le dos!

Pour dénoncer à l'audience l'acharnement des juges et des médias à le traîner dans la boue,

Sarkozy a rappelé la liste des « scandales qu'on a essayé de me mettre sur le dos: Clearstream, Bettencourt, Bygmalion, Kadhafi, Bismuth ».

Même très incomplète, cette liste en dit long sur le parcours finalement assez commun d'un dirigeant politique qui fut vingt ans député, vingt ans maire de Neuilly, sept ans ministre et cinq ans président au service de la grande bourgeoisie.

Gilles Boti



## Prime aux plus pauvres : pas de quoi ruiner les riches

Véran, le ministre de la Santé, a annoncé le versement d'une prime de Noël aux 2,5 millions de familles les plus pauvres. Cette prime est réservée aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) et l'allocation équivalent-retraite (AER), c'est-à-dire à ceux qui sont contraints de vivre des minima sociaux.

À l'heure où les caisses de l'État sont ouvertes au patronat, la prime versée aux victimes de la crise du capitalisme est inchangée et minimale: de 152 euros pour une personne seule à 381 euros pour une famille avec trois enfants à charge. Pour chaque enfant supplémentaire, 60,98 euros seront ajoutés, indique le ministère

de la Santé, pour qui chaque centime donné à un pauvre doit être bien contrôlé.

À Mayotte, pourtant département français, l'existence d'un enfant ne vaut que 7,62 euros, huit fois moins qu'en métropole.

Il y a peu de chances que ces enfants-là puissent croire au père Noël.

Christian Bernac

# États-Unis : flambée épidémique et pauvreté

**Les États-Unis traversent actuellement une troisième vague de l'épidémie de Covid, pire que les deux précédentes.**

Se préparant à exercer le pouvoir, après son intronisation le 20 janvier prochain, Joe Biden recommande que le port du masque soit généralisé dans le pays, à l'inverse d'un Donald Trump sur le départ. Mais, sur cette question, il fait appel au bon vouloir des gouverneurs d'État, dont une dizaine ne veulent pas assumer une telle décision.

Le nombre de contaminations quotidiennes dépasse actuellement 200 000. Plus de 100 000 personnes sont hospitalisées. La moyenne du nombre de décès dus au virus a été de 2 249 par jour au cours de la première semaine de décembre. Le bilan approche 300 000 morts depuis le début de l'épidémie. Même rapporté à la taille de la population américaine, il est supérieur à celui de la

France, déjà catastrophique avec 55 500 décès.

Face à la situation, la Californie vient de décider d'un second confinement de trois semaines minimum, qui a pris effet le 7 décembre dans la moitié sud de l'État, où le taux d'occupation des lits de réanimation est supérieur à 85%.

Le journal trotskyste américain *The Spark* décrit ainsi les conditions qui mènent à l'expansion de l'épidémie dans les quartiers populaires de la vallée de San Fernando. C'est dans cette banlieue nord de Los Angeles, de près de deux millions d'habitants, que sont enregistrés les taux de contamination les plus élevés de cette métropole.

«Être un travailleur essentiel et pourtant sous-payé est la raison principale de cette

concentration épidémique. Dans cette zone, la moyenne des salaires est de 10,60 dollars (8,75 euros) de l'heure, moins que les 12 ou 13 dollars (suivant la taille de l'entreprise) du salaire minimum californien et bien moins que les 15 dollars qu'il devrait atteindre en 2023.

À cause de ces bas salaires, beaucoup de travailleurs ne se font pas tester, de peur qu'un résultat positif entraîne la perte de jours de salaire, car bien des employeurs n'accordent ni congés maladie, ni congés tout court. Certains travaillent se sachant malades et contaminateurs potentiels car ils n'ont pas le choix.

L'importance des dépenses de logement aggrave la situation, forçant les travailleurs pauvres à vivre dans un environnement surpeuplé. On rencontre des familles de six personnes vivant dans un garage; ou bien des colocataires à quatre familles, chacune occupant une chambre. Les classes fermant les unes après les autres, les conditions empirent avec les enfants coincés à la maison.

Le dur travail accompli par ces familles populaires permet à de nombreux secteurs économiques de Los Angeles – supermarchés, entrepôts, restaurants, abattoirs, usines alimentaires, confection – de générer des profits énormes.»

La pauvreté engendrée par le capitalisme, même dans le pays le plus riche du monde, est un bon terreau pour l'épidémie.

*The Spark*



## Venezuela : le parti chaviste gagne les élections

**Le 6 décembre, les élections législatives vénézuéliennes ont été remportées sans surprise par le parti chaviste, le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). La participation a été faible mais le parti de Nicolas Maduro, qui a succédé à Hugo Chavez, aura la majorité des sièges du Parlement.**

Le PSUV obtient 67,5% des votes, contre 22% répartis entre deux partis de droite et 2,7% au Parti communiste. La participation aux élections n'a été que de 31%. Il y a à cela plusieurs raisons. La partie de la droite liée à Juan Guaido, qui en 2019 s'était proclamé président du Venezuela avec l'appui des États-Unis et d'une cinquantaine d'États dont la France, appelait à boycotter cette élection. Elle entendait ainsi disqualifier ce scrutin et le régime chaviste. Mais cela a surtout contribué à diviser les voix de droite.

Bien sûr, Guaido comptait sur le soutien de Washington. Mike Pompeo, le chef de la politique extérieure américaine, vient encore de déclarer qu'il considère toujours Guaido comme le président légitime. Plusieurs pays comme la Colombie lui emboîtent le pas. Le hic, pour les deux hommes, est que Trump ne peut plus se dire légitime. Il est difficile de savoir quelle politique mènera Biden et surtout quel sera l'avenir du blocus économique qui a largement contribué à plonger le Venezuela dans le chaos.

La crise économique frappe durement ce pays depuis plusieurs années, avec pour conséquences

d'importantes privations en nourriture et en médicaments dans les quartiers populaires. L'exil qu'elle a engendré, faisant éclater des familles qui ont fui vers les pays voisins, a largement contribué à éloigner des urnes quelque deux millions d'électeurs chavistes. Et bien sûr le Covid n'a pas arrangé les choses. On estime qu'aujourd'hui le pays a perdu 75% de son produit intérieur brut et que l'inflation dévore les salaires: il faut un million de bolivars, la monnaie locale, pour acheter un dollar!

Maduro n'ignore pas qu'il a perdu une partie de ses soutiens populaires, mais il sait pouvoir encore compter sur l'armée, qui a bénéficié du régime. Ce n'est pas pour rien qu'il a finalement voté dans une caserne alors qu'il devait initialement le faire dans un quartier. Il s'est réjoui de la reconquête de la Chambre des députés, perdue en 2015, mais ce n'est pas cela qui permettra à la population de sortir de la crise. Pour cela, les travailleurs et les classes exploitées devront retrouver des perspectives de lutte, bien au-delà de ce que leur ont proposé un Chavez et un Maduro, pour ne pas parler d'un Guaido.

Jacques Fontenoy



Sans abri à Los Angeles.

## Lufthansa : emplois en chute libre

**Le groupe aérien Lufthansa, le plus important d'Europe, annonce la suppression de 29 000 emplois d'ici la fin de l'année. Cela représente un quart de l'effectif du groupe qui, outre la compagnie allemande Lufthansa, regroupe Swiss, Austrian Airlines et Brussels Airlines.**

Sa direction, tout comme le syndicat Ver.di, qui a donné son aval au plan de destruction d'emplois, expliquent ne pas avoir le choix, la crise sanitaire faisant perdre un million d'euros toutes les heures au groupe. Ver.di présente comme un moindre mal un accord selon lequel les travailleurs de Lufthansa renonceraient à leurs primes de vacances et à toute augmentation de salaire d'ici 2021! En échange, la direction ne s'engage à rien, si ce n'est à différer les 10 000 suppressions de postes prévues pour l'Allemagne, qui

seraient repoussées à mars 2022.

Lufthansa a pourtant été arrosée de milliards par l'État allemand. En juin dernier, la direction a reçu neuf milliards sous forme de prise de capital et de prêt, non sans avoir, dans un premier temps, donné de la voix contre l'entrée de l'État au capital du groupe. Le PDG, Carsten Spohr, deuxième au hit-parade des patrons du secteur aérien les mieux payés d'Europe, avait alors déclaré: «Lufthansa a connu les trois meilleures années de son histoire d'entreprise. Si elle veut

réussir à l'avenir, elle doit continuer de pouvoir façonner son sort de manière entrepreneuriale.» Un langage managérial traduit plus directement par celui qui était alors le premier actionnaire du groupe, le milliardaire Heinz Hermann Thiele, qui expliquait sa réticence à voir l'État fédéral entrer au capital de l'entreprise à hauteur de 20%, en disant redouter que le gouvernement s'oppose aux coupes claires dans les effectifs.

Le voilà sans doute rassuré: ni les milliards d'argent public offerts à Lufthansa, ni la présence de l'État en tête de file des actionnaires ne l'empêchent de sacrifier des dizaines de milliers d'emplois au maintien des profits.

Nadia Cantale



## Yémen : une guerre sans fin

**Le Yémen, pays de 28 millions d'habitants situé à la pointe sud-ouest de la péninsule d'Arabie, est « en danger imminent de la pire famine que le monde ait connue depuis des décennies », a alerté le 20 novembre le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.**

Depuis des années, les alertes se sont succédé, dans l'indifférence des grandes puissances alliées de l'Arabie saoudite, dont la France. En mars 2015, l'Arabie saoudite, regroupant autour d'elle une coalition d'États, a entamé une guerre au Yémen contre les milices dites houthistes, considérées par elle comme le bras armé de l'Iran, puissance rivale dans la région. Barack Obama avait alors affirmé « le soutien des États-Unis à l'action menée par l'Arabie saoudite », tandis que Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères de

François Hollande, en visite officielle en Arabie saoudite un mois plus tard, avait approuvé cette opération « légitime », la considérant comme « un signal envoyé à l'Iran afin de ramener tout le monde à la table des négociations ».

Aujourd'hui, malgré tout le soutien et l'aide militaire dont elle dispose, l'Arabie saoudite n'est pas parvenue à reprendre le contrôle du Yémen, qu'elle considère comme son arrière-cour. En revanche, le blocus qu'elle impose au pays est redoutablement efficace contre la population de ce pays très

pauvre, qui avant la guerre importait 90% de la nourriture, des médicaments et du carburant. Non seulement les bombardements ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts, mais ils ont aussi détruit très largement les infrastructures, dont les centres de santé et les réseaux de distribution d'eau, entraînant une épidémie de choléra qui dure depuis des années. Comme d'autres salariés, la moitié des 160 000 enseignants n'ont pas reçu de salaire depuis 2016. Selon le Fonds monétaire international, l'inflation devrait atteindre 35,5% cette année et la monnaie yéménite s'effondre. Du fait du blocus, les organisations humanitaires qui tiennent lieu d'administration ne peuvent plus être



Sanaa en 2017.

approvisionnées, sauf en traitant avec les différentes milices armées qui ont prospéré à la faveur de la guerre.

Les résolutions de l'ONU appelant les forces en présence à faire la paix au Yémen relèvent de l'hypocrisie. Les États-Unis, la

Grande-Bretagne et la France apportent un soutien sans faille à la dictature d'Arabie saoudite. Sans compter que cette guerre alimente depuis des années les dividendes encaissés par leurs fabricants d'armes.

**Jean Sanday**

## Bangladesh : les Rohingyas déportés

**Les autorités du Bangladesh ont commencé à transférer sur une île inhabitée, à 70 kilomètres du continent, près de 1 000 réfugiés rohingyas chassés de Birmanie. Cette île, balayée par les cyclones et souvent envahie par les eaux, est un mouvoir où le gouvernement du Bangladesh compte à terme enfermer 100 000 réfugiés rohingyas.**

Les Rohingyas, une minorité musulmane de Birmanie, sont en butte aux

persécutions depuis des décennies. L'État birman, alors au main d'une junte militaire,

leur a retiré leur existence légale en 1982. Devenus apatrides, leurs droits n'ont cessé d'être bafoués, leurs terres confisquées. Le transfert du pouvoir à un gouvernement civil en 2011, puis en 2015 et à nouveau en 2020, l'élection de Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix en 1991 pour sa résistance à la dictature, n'ont rien changé.

Fin 2016, puis en 2017 et 2018, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont fui au Bangladesh, pays frontalier. Près d'un million s'entassent dans des camps surpeuplés, sans hygiène, sans moyens de vivre. Ils subissent les exactions de groupes violents, ils sont les proies des trafiquants de drogue ou de passeurs et de la répression menée par l'appareil d'État du Bangladesh.

L'arrivée de ces centaines de milliers de réfugiés a bouleversé la situation économique d'un pays déjà pauvre. Elle a été une opportunité pour les patrons qui cherchaient de la main-d'œuvre sous-payée, pour les commerçants qui en ont profité pour augmenter fortement le prix des denrées alimentaires. Cette situation a accru la haine contre ces réfugiés

parmi la population laborieuse du Bangladesh, tout en servant d'exutoire au mécontentement.

L'ONU vient de demander que les réfugiés ne soient pas emmenés de force, comme si ces derniers n'étaient pas déjà à la merci des autorités du Bangladesh après avoir subi celles de la Birmanie. Le traitement imposé à cette minorité est aussi l'enjeu d'un rapport de force entre la Chine, qui soutient la Birmanie, et les pays occidentaux.

Les Rohingyas sont victimes des politiques nationalistes des États de la région, en quête de boucs émissaires à présenter à leurs populations, et de l'indifférence totale des grandes puissances, préoccupées exclusivement de défendre leurs alliés respectifs.

**Inès Rabah**



Réfugiés Rohingyas transportés à Bazan Charr.

## Génocide rwandais : une commission aux ordres

**En avril 2019, Emmanuel Macron avait annoncé la création d'une commission formée d'historiens et de chercheurs qui auraient accès à toutes les archives concernant le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, entre autres celles classées secret défense.**

Pour Macron, il ne s'agissait pas de permettre de reconnaître enfin la responsabilité de l'État français dans le génocide de 1994 et les crimes de son armée, même vingt-six ans après les faits. Il ne s'agit pas non plus de faire la lumière, mais de donner le change à moindre frais car Macron aimerait bien solder le passif pour faciliter les relations avec le Rwanda.

La commission, qui avait

écarté tout spécialiste du Rwanda et même de l'Afrique, sous prétexte de neutralité, traverse une crise car une de ses membres, l'historienne Julie d'Andurain, qui n'a jamais caché sa proximité avec les milieux militaires, a publié une notice pour *Le dictionnaire des opérations extérieures de l'armée françaises* où elle reprend une grande partie des inepties servant à justifier le rôle de

l'armée française au Rwanda. Le génocide y est résumé à un « massacre entre Tutsis et Hutus » et le seul à y être présenté comme un génocidaire est Paul Kagamé, l'actuel président du Rwanda, vainqueur du régime génocidaire en 1994 à la tête du FPR.

L'historienne en question a depuis quitté la commission. Mais cela ne change rien à la propension de cette commission à relativiser la complicité de l'impérialisme français. Elle a donné en avril 2020 une note d'étape, puisque ses conclusions définitives doivent être remises en avril 2021, commentée ainsi par l'association Survie :

*« Il est choquant que, dans son préambule historique, cette note d'étape présente comme positif le rôle de la France au Rwanda, parfois en contradiction avec ce qu'a déjà reconnu la Mission d'information parlementaire de 1998 ». Alors qu'on sait évidemment que pendant les trois mois de massacres, qui firent près d'un million de morts, le soutien de l'impérialisme français aux génocidaires ne s'arrêta jamais, par une présence militaire directe, parfois ouverte, parfois plus discrète, en leur livrant des armes, passant outre l'embargo décrété par l'ONU. C'est à l'ambassade de France que se*

forma le nouveau gouvernement, après l'attentat contre le président Habyarimana, alors que les rues de Kigali étaient jonchées de cadavres de Tutsis ou d'opposants au régime. Et ce fut l'armée française qui permit le repli des génocidaires à la frontière du Congo-RDC lors de l'opération Turquoise, présentée comme une opération humanitaire.

Ces faits sont aujourd'hui largement documentés, même par d'anciens soldats ou officiers français. Mais ne dit-on pas que lorsque l'on veut enterrer un dossier, on crée une commission ?

**Boris Savin**

## En 1870, les prémices de la Commune

Le 4 septembre 1870, la population avait imposé la déchéance de l'empereur Napoléon III, vaincu par l'armée prussienne deux jours plus tôt, et la proclamation de la république. Si les insurgés laissèrent alors le pouvoir à un gouvernement provisoire dit de Défense nationale, ils n'étaient pour autant pas prêts à le laisser agir à sa guise. Les mois qui allaient aboutir à la proclamation de la Commune le 18 mars 1871 furent des mois de mobilisation révolutionnaire.

En juin 1848, la répression avait fait 4 000 morts et envoyé en prison ou en déportation des milliers d'ouvriers. Puis, le mouvement ouvrier s'était reconstitué, malgré le régime dictatorial du Second Empire.

La classe ouvrière s'était renforcée numériquement et politiquement. Autour de 1870, les usines Schneider du Creusot regroupaient 10 000 ouvriers. À Paris, il existait aussi quelques grandes entreprises implantées en particulier dans les communes venant d'être rattachées à la ville, comme Les Batignolles, Belleville, Grenelle ou La Villette. Plus de 2 000 ouvriers travaillaient dans l'usine métallurgique Cail à Grenelle. Les ouvriers d'usine étaient cependant en minorité dans la capitale. La plupart des ouvriers étaient employés par des artisans travaillant avec un ou deux salariés. Un ensemble de petits métiers, cordonniers, ébénistes, blanchisseuses, couturières, typographes, relieurs, formait le Paris ouvrier.

### Le réveil du mouvement ouvrier vingt ans après 1848

La leçon de 1848 était que les intérêts des ouvriers sont opposés radicalement à ceux de la bourgeoisie, même lorsque celle-ci se pare d'une étiquette républicaine. Elle n'avait pas été oubliée par les militants et travailleurs conscients. L'organisation des travailleurs progressait. Des syndicats plus ou moins tolérés s'étaient créés : les bronziers, les typographes, les mécaniciens, les fondeurs, mais aussi les employés. À la suite de la crise économique de 1867, de nombreuses grèves s'étaient déclenchées dans le pays, comme celle du Creusot en 1870.

Les idées socialistes progressaient également dans la classe ouvrière. La référence n'était pas encore le socialisme scientifique de Marx. Mais les travailleurs aspiraient à la « république sociale », ce qui pour les militants de l'époque signifiait une république des travailleurs. En 1864, des ouvriers

convaincus de la nécessité de s'unir par-delà les frontières avaient créé l'Association internationale des travailleurs, à laquelle Marx et Engels avaient adhéré.

Le 3 mars 1869, Marx écrivait : « *Les Parisiens se remettent formellement à l'étude de leur passé révolutionnaire et se préparent à la révolution qui les attend.* » Il ne se trompait pas.

Les travailleurs en révolte contre le chômage et les salaires insuffisants, contre la journée de travail trop longue, jusqu'à 12 heures, ne voulaient plus de la dictature de Napoléon III. Sa défaite devant l'armée prussienne à Sedan déclencha l'insurrection. Le 4 septembre, la foule ouvrière envahissait l'Assemblée et imposait la république. Le gouvernement provisoire, composé de quelques républicains mais dont la présidence était confiée au général Trochu, jura qu'il la défendrait, mais appela surtout au calme. « *Le peuple n'oubliera pas qu'il est en face de l'ennemi* », prétextait-il.

Les plus conscients des travailleurs ne se faisaient guère d'illusions sur ce gouvernement. Des délégués de sociétés ouvrières et de sections de l'Internationale se réunirent le jour même pour réclamer « *la suppression de la préfecture de police et l'organisation d'une police municipale, la révocation immédiate de la magistrature impériale* », « *l'élection immédiate de la municipalité parisienne* ». Devant l'absence de réponse du gouvernement, les délégués ouvriers décidèrent la formation d'un comité de surveillance.

### Un gouvernement sous surveillance

Contre l'armée prussienne, les classes populaires voulaient défendre une république qu'elles voyaient comme la leur. Mais ce gouvernement avait une autre priorité en tête : établir son autorité à Paris et dans toutes les villes où le peuple s'était soulevé. En effet, des villes de province étaient traversées par la même agitation révolutionnaire que Paris. Des



Garde nationale sur la butte Montmartre.

communes s'étaient créées dès le mois de septembre à Lyon, puis à Marseille en novembre ou encore à Toulouse. Le gouvernement dit de Défense nationale ne put tolérer ces organes de pouvoir émanant du peuple et entreprit de les réprimer par tous les moyens.

Pour la bourgeoisie, la classe ouvrière représentait un danger bien plus grand que l'armée prussienne. Elle était bien trop remuante, bien trop organisée, et elle était même armée !

À Paris, à côté des troupes de l'armée régulière, existait une Garde nationale, à l'origine une milice bourgeoise, mais qui fut ouverte à tous les citoyens sans distinction sociale dès le mois d'août 1870. Dès la fin de septembre 1870, 250 bataillons étaient formés, regroupant 300 000 hommes, organisés sur la base des arrondissements parisiens. Les bataillons des quartiers populaires furent composés d'ouvriers, d'artisans, de petits boutiquiers. Une solde de trente sous par jour (le salaire d'un ouvrier était de 5 francs – soit 100 sous – par jour) ayant été accordée, les très nombreux ouvriers au chômage vinrent grossir les bataillons de ces quartiers ouvriers. Cette Garde nationale fut ainsi majoritairement composée de travailleurs.

Le siège de Paris par les troupes prussiennes, commencé le 19 septembre 1870, eut des conséquences catastrophiques pour la population parisienne. Elle dut affronter la famine, les bombardements. Les riches avaient quitté la capitale depuis longtemps. La défiance vis-à-vis de ce

gouvernement était de plus en plus forte. Des comités de vigilance, mis en place dès le 5 septembre dans chaque arrondissement, avaient élu des délégués. Un Comité central républicain des vingt arrondissements fut formé, que le Paris ouvrier considéra bien vite comme sa direction politique. Les militants ouvriers, membres de l'Association internationale des travailleurs, comme Varlin, ou partisans du révolutionnaire Blanqui, y participèrent, menant sans relâche une campagne d'agitation contre le gouvernement. Face à des travailleurs qui apprenaient à s'organiser, celui-ci était mis sous surveillance.

Le 31 octobre 1870, à la nouvelle de trois défaites militaires et de la tentative du gouvernement de demander l'armistice, la foule envahit l'Hôtel de Ville de Paris aux cris de « *Vive la Commune* » et de « *Pas d'armistice* ». Une délégation du Comité des vingt arrondissements proclama la déchéance du gouvernement.

Celui-ci réussit cependant à démobiliser les révolutionnaires avec la promesse de tenir des élections municipales, faisant échouer l'insurrection. Marx écrivit à ce propos : « *Si la Commune avait remporté la victoire au début de novembre 1870 à Paris (à un moment où elle était déjà instaurée dans les grandes villes du pays), elle aurait sûrement trouvé un écho et se serait étendue à toute la France.* »

Cela ne fut pas le cas. Une nouvelle tentative insurrectionnelle eut lieu le 22 janvier 1871, qui échoua également. Six jours plus tard, le 28 janvier, l'armistice avec la Prusse était signé. La bourgeoisie n'eut dès lors plus qu'une obsession : désarmer les travailleurs, pour mettre fin à la menace qu'ils représentaient pour elle. Elle n'allait pas réussir à éviter que naisse, quelques semaines plus tard, le 18 mars 1871, le premier pouvoir ouvrier de l'histoire : la Commune.

Aline Rétesse



## Delpharm – Orléans : la grève fait reculer le patron

Grâce à leur grève déclenchée le 17 novembre, la grande majorité des travailleurs postés ont contraint la direction de Delpharm à en rabattre dans ses attaques sur le temps de travail.

Sébastien Aguetant, patron et principal actionnaire du groupe Delpharm, qui a récemment fait l'acquisition des usines du groupe Famar, dont l'usine d'Orléans, espérait leur supprimer une semaine de congés payés, treize jours de RTT, ainsi que les faire travailler 35 minutes de plus par jour gratuitement.

Toutes ces annonces ont déclenché, à la mi-octobre, la colère des travailleurs, qui ont refusé d'accepter tous ces sacrifices. D'autant qu'ils étaient conscients que leur travail avait permis

à leur patron de faire en moins d'un an sept millions d'euros de bénéfices, et qu'il figure parmi les Français les plus fortunés.

Fin octobre, sous la pression de grèves et de débrayages spontanés, la direction renonçait à leur voler une semaine de congés payés et ramenait les horaires de fin d'équipe de 22 heures à 20h15. Ce premier recul encourageant était cependant loin de faire le compte.

À l'appel du comité de grève élu lors des débrayages, les assemblées

générales de grévistes ont voté la grève le 17 novembre. De jour en jour, la détermination n'a fait que se renforcer parmi les travailleurs postés. La grève est restée limitée à l'ensemble des travailleurs postés, essentiellement en production, malgré leur tentative d'entraîner les travailleurs en horaire de journée, à qui le patron impose de travailler 21 minutes de plus par jour.

Refusant de travailler gratuitement, les grévistes exigeaient des compensations. La direction a restitué rapidement dix jours sur les treize jours de RTT qu'elle voulait leur voler, mais restait sourde aux



demandes de compensation financière, alors que les grévistes exigeaient 70 euros mensuels net sur le salaire.

Face à une détermination qui ne faiblissait pas, des lignes de production à l'arrêt et des stocks de médicaments qui s'effondraient, mardi 1<sup>er</sup> décembre, au terme d'un bras de fer de

seize jours de grève, le patron leur cédait 40 euros net et mensuels sur la prime d'équipe. Les travailleurs postés sont fiers d'avoir relevé la tête, les liens de solidarité qu'ils ont noués et la combativité dont ils ont fait preuve leur seront utiles pour l'avenir.

**Correspondant LO**

## GE – Villeurbanne : toujours grévistes

Depuis le 23 novembre l'usine Grid Solution, qui fait partie de General Electric, est arrêtée. La grève, largement majoritaire à la production, s'est même un peu renforcée au cours de ces trois semaines.

Les grévistes de Villeurbanne protestent contre la fermeture de deux ateliers et la suppression de 260 postes, soit la moitié de l'usine. Ils sont d'abord allés voir leurs collègues de Saint-Priest (FHV, le service après-vente) : les ateliers et les techniciens chantiers ont débrayé dès le lundi 30 novembre. Puis, à six voitures, ils sont partis à Aix-les-Bains, où est situé un site Grid, qui a fait grève ce jour-là. Une autre usine de la même branche a aussi débrayé à Montpellier.

Entre-temps, 70 grévistes sont montés à Paris pour crier leur colère à Bercy, puisque Bruno Le Maire n'avait toujours pas répondu à leur troisième courrier, et ont été reçus par la ministre de l'Industrie qui ne leur a pas promis grand-chose. L'après-midi, à l'Assemblée nationale, Le Maire s'est fendu d'une réponse disant que les industriels ont des difficultés à cause de la pandémie, mais qu'il allait tout faire pour que les négociations reprennent, et que l'État serait là pour aider financièrement ! Les grévistes, qui ont retranscrit sa réponse sur leur site Internet avec un air de pipeau comme musique de fond, trouvent quand même un peu fort que GE, qui a déjà reçu des milliards de l'État pour licencier, aille sans doute en recevoir encore

d'autres.

Les négociations, qui s'étaient interrompues, ont repris lundi 7 décembre avec le PDG de Grid, Éric Chaussin, qui s'est quand même décidé à venir à Lyon. À la trentaine de grévistes présents pour l'accueillir, il a commencé par dire qu'il n'était pas venu à cause de la grève : une bonne entrée en matière pour énerver les présents.

Finalement, un atelier de montage (GCB) resterait en principe en place à Villeurbanne, avec 87 personnes.

Une assemblée générale devrait avoir lieu en fin de semaine pour décider de la suite de la grève.

**Correspondant LO**

## Saint-Denis : la lutte des agents communaux continue

Depuis le 2 octobre, les travailleurs territoriaux de Saint-Denis sont mobilisés contre les attaques de la municipalité.

Ce sont principalement les agents de cantine et de crèche qui ont débrayé chaque midi, et jeudi 3 décembre une journée de grève et de manifestation a eu lieu.

Hanotin, le maire PS, veut supprimer trois jours de congés, réduire le nombre de jours de RTT et mettre fin aux congés médailles. Il veut retirer le droit de

Jeudi 3 décembre, plusieurs dizaines de postiers ont manifesté leur colère par la grève au centre de tri de Caen.

Les motifs de mécontentement ne manquent pas : manque d'emplois en CDI (cela fait déjà deux ans qu'il n'y a eu aucune embauche en CDI), salaires très bas, attaques mesquines contre les heures de repos compensateur.

La mobilisation a commencé par la remise d'une pétition dénonçant cela, signée par une majorité des travailleurs du site. En cette fin d'année, le trafic colis a explosé avec le reconfinement, occasionnant une surcharge de travail. La menace de voir la prime d'intéressement réduite à zéro euro l'année prochaine a fini de mettre le feu aux

poudres, surtout que l'État continuera à toucher des dividendes.

Après une réponse négative de la direction sur quasiment tous les points revendiqués, la CGT et SUD ont appelé à la grève du jeudi matin au vendredi matin. Les grévistes avaient bien conscience qu'une seule

journée ne suffirait pas à obtenir gain de cause, mais ils étaient heureux d'avoir manifesté leur mécontentement. La grève active menée par certains leur a permis de multiplier les discussions et de resserrer les liens entre eux. C'est un gage pour l'avenir.

**Correspondant LO**



et de 400 aux catégories B, mais le compte n'y est pas.

Le maire prétend se mettre en conformité avec la loi en affirmant que les employés ne travailleraient que 32h30 au lieu des 35 heures légales. C'est un mensonge : les communaux de Saint-Denis travaillent 37h30 et ont des RTT, comme d'autres salariés. Hanotin, qui est président de Plaine-Commune, veut montrer l'exemple à suivre aux autres villes de l'agglomération.

Pour le moment, les organisations syndicales ont décidé d'arrêter les débrayages quotidiens mais ont annoncé un débrayage mardi 8 décembre, pour rejoindre les employés de Plaine-Commune qui commencent à se mobiliser. Elles appellent également à rejoindre des rassemblements « des retraites aux flambeaux » prévues le 7 janvier devant toutes les mairies de Seine-Saint-Denis.

**Correspondant LO**

## Roissy aéroport : les patrons profitent du Covid

**Dans la zone aéroportuaire de Roissy, le nombre de vols est tombé au dixième de ce qu'il est en temps normal. Et les patrons en ont profité.**

Côté emplois, l'hécatombe se poursuit, après des milliers de CDD et de contrats d'intérim non renouvelés dès mars dernier. AéroPass, Visual, Servair, Air France, ADP, Europe Handling, la liste est longue des patrons qui ont lancé des plans de départs volontaires, des plans de licenciements ou d'autres formules. Certains ont procédé à des licenciements individuels par fournées de neuf, pour éviter d'avoir à faire un plan.

En parallèle, ils ont fait partout le même chantage : la signature d'un accord de compétitivité, qui entérine des baisses de salaire ou de primes, en échange

d'une promesse de garantie de l'emploi et du maintien de l'indemnisation du chômage à 84%.

Chez Servair (fourniture de plateaux-repas à de nombreuses compagnies, etc.) la direction a fait signer des reculs importants sur les horaires, les primes, les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois, la polyvalence... Mercredi 2 décembre, 200 de ses salariés se sont rassemblés devant l'une des unités (Servair 1) pour protester et dire qu'ils n'étaient pas liés par ces chiffons de papier. Servair n'est pas un petit commerçant au bord de la faillite, mais une grosse entreprise qui a largement les moyens de répartir le travail entre

tous ses salariés, au lieu d'en laisser une partie sur le carreau.

Dans le domaine de la sûreté (notamment le contrôle des passagers à l'embarquement), chez Seris par exemple, un accord a aussi été signé : un engagement théorique à ne pas licencier et la prolongation du chômage partiel en 2021 contre des reculs. Ailleurs, d'autres accords ont été conclus qui dégradent les rémunérations ou les conditions de travail, et les patrons de la sûreté viennent de dénoncer la prime PASA qui équivalait à un 13<sup>e</sup> mois.

Partout, les conditions de travail empirent. Chez City One Welcome (accueil), il faut faire face à l'afflux de passagers depuis que la direction d'ADP (Aéroports de Paris) les a concentrés

sur les terminaux E et F. Il faut les trier, entre ceux qui sont déjà testés et les autres, et les salariés ont du mal à garder les distances. Plusieurs ont été touchés par le Covid sans que la direction en informe les autres. Quant aux plannings, elle convoque les salariés d'un jour à l'autre pour quelques heures, parfois 3 heures de travail à peine, même les dimanches et les jours fériés. Cela permet de faire payer le reste par le chômage et de ne pas verser de primes, tout en désorganisant la vie des salariés. Les « commandes d'ADP » – qu'invoque la direction – ont bon dos : ce qui commande ce patronat rapace, c'est surtout l'objectif du profit.

Dans une autre unité, City One Bag, qui s'occupe des bagages, la direction a pris des stagiaires alors qu'elle mettait l'ensemble du personnel au chômage partiel : une façon de continuer son activité en prenant les subventions de l'État.

La direction d'ADP, elle,

continue à vouloir imposer des baisses sur les paies pouvant représenter plus de 500 euros par mois. Mais, l'accord de compétitivité n'ayant pas été signé, elle ne peut plus essayer de se prévaloir de la caution des salariés. Une rupture conventionnelle collective vient d'être proposée, avec 1150 départs, dont 700 non remplacés. Ces 700 emplois détruits signifient donc 700 jeunes qui ne seront pas embauchés, 700 chômeurs supplémentaires, et l'aggravation des conditions de travail pour ceux qui restent.

Comme partout, les patrons du secteur aérien invoquent de prétendues pertes pour faire accepter des reculs, sous la menace de licenciements si les travailleurs n'acceptent pas. Mais durant toutes les années où le transport aérien explosait, ils se sont largement enrichis. Les travailleurs n'ont aucune raison de pleurer avec eux.

**Correspondant LO**



## Aubert et Duval : restructurations au profit des actionnaires

Les dirigeants du groupe Eramet ont annoncé une restructuration des effectifs, avec la suppression de 462 postes de CDI en France chez Aubert et Duval. Différents sites sont touchés.

Outre les 144 emplois visés à Pamiers dans l'Ariège, c'est surtout dans le Puy-de-Dôme que la direction veut restructurer. Elle prévoit de supprimer 144 emplois aux Ancizes, 25 à La Pardieu et 68 à Issoire. À Issoire, sur un peu plus de 600 salariés, la plupart des 70 intérimaires ont d'ores et déjà été licenciés.

Eramet, trust minier et métallurgique français, et sa filiale Aubert et Duval sont riches à millions et

présents dans une vingtaine de pays.

Avec une telle saignée dans les effectifs, la direction d'Eramet espère sans doute mieux vendre le groupe Aubert et Duval. De plus, l'action Eramet bondit, pour reprendre le terme de *Boursorama*. Les actionnaires vont continuer à accumuler des profits, mais pour cela des emplois sont supprimés et les travailleurs qui restent sont soumis à un APLD (activité partielle de longue durée), avec un salaire amputé.

Les travailleurs font les frais d'une course aux profits insensée, qui n'a que trop duré.

**Correspondant LO**



### Nos lecteurs écrivent

## Camping à Paris-Saint-Lazare

« La SNCF est en déficit d'agents de conduite, particulièrement en Ile-de-France, et il faut un an de formation pour obtenir la licence de conducteur de trains. Cela ne l'empêche pas de les considérer comme des pions.

Ainsi, quatre postulants pour Paris Saint-Lazare ont finalement appris qu'ils n'y seront pas affectés, mais iront au dépôt d'Achères, à vingt kilomètres de là, contrairement à l'engagement de la SNCF. Le dépôt d'Achères est très mal desservi, ce qui rend difficiles les prises de service à quatre heures du matin. Peu importe à la SNCF que ces conducteurs habitent parfois en plein Paris. Face au mécontentement, elle leur a mis la pression, leur

proposant même la démission. Cela a semblé fonctionner, au début.

Mais, quelques semaines plus tard, les conducteurs ont décidé de camper dans le couloir de la direction, entre le bureau du directeur et celui de la responsable des ressources humaines (RRH). Ils ont installé les matelas gonflables et les sacs de couchage, décidés à rester là jusqu'à satisfaction ! Les cheminots des bureaux, tout comme la police ferroviaire qui fait des rondes, ont posé des questions. L'information a circulé, avec l'indignation qu'elle entraîne. La serrure du bureau de la RRH ne fonctionnant plus, un des conducteurs l'a rassurée : « Pas de soucis, on vous surveille la porte ! » Et durant cinq jours

les collègues de plusieurs services sont venus apporter des viennoiseries et leur soutien, à tel point qu'il a fallu limiter la livraison de croissants et les horaires de visite, tant la solidarité ne semblait plus s'arrêter. Une soirée raclette a été organisée sous le sapin de Noël décoré...

La direction a dû finir par céder. Les conducteurs seront tous dans moins de deux ans à Saint-Lazare et, d'ici là, les journées de service devront tenir compte de leurs trajets. « On vous fait gagner dix ans », grince des dents la direction. Surtout, elle prouve à tous qu'il faut une lutte collective pour qu'elle cède quelque chose ! »

**Un cheminot de Paris-Saint-Lazare**



## Fonderies du Poitou – Ingrandes : **Renault et Liberty peuvent payer!**

**Les travailleurs de la fonderie Fonte d'Ingrandes, dans la Vienne, quasiment à l'arrêt depuis des mois, ont appris il y a quinze jours la décision de Renault, de qui dépend toute l'activité de leur usine, de ne pas attribuer le carter fonte-essence nouvelle génération au site d'Ingrandes.**

Cette pièce devrait être faite en Espagne et le carter M9 serait quant à lui attribué à l'Allemagne. Cela signifierait la condamnation à plus ou moins brève échéance de la fonderie elle-même, comme le redoutaient les travailleurs. Depuis septembre, la production prévue pour 2021 a en effet été quasiment réalisée et immédiatement expédiée pour être stockée ailleurs. Par ailleurs, certains carter encore fabriqués actuellement sont en fin de vie du fait, selon les patrons, de la baisse importante des motorisations diesel.

Dès cette annonce et celle d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)

par la direction locale, les travailleurs se sont mis en grève mercredi 25 novembre, avec piquet devant l'usine et blocage des magasins d'expédition des pièces des deux fonderies, Fonte et Alu, qui partagent le même site. Le mouvement s'est poursuivi jusqu'au lundi 7 décembre.

En octobre 2018, un nouveau repreneur, Liberty, avait acquis ces deux fonderies, à l'avenir déjà incertain. Renault l'avait choisi et avait exigé alors le dépôt de bilan des deux fonderies et la mise en place d'un PSE, avec des licenciements. À présent, Renault a fait ses comptes et décidé de choisir un fournisseur

censé être plus rentable que Liberty. Les pouvoirs publics, supposés suivre l'affaire au travers d'un comité interministériel, ont aussi déclaré, sans surprise, leur impuissance en entérinant cette décision lundi 30 novembre.

Cela a fait encore monter d'un cran la colère des travailleurs, une colère à la hauteur du mépris des patrons, alors que leurs représentants syndicaux s'évertuaient à rechercher de nouveaux repreneurs ou à convaincre les patrons de rapatrier les productions en France, donc de supprimer les emplois des travailleurs espagnols ou allemands.

Vendredi 4 décembre, les dirigeants de Liberty et de Renault ont donc confirmé que la fonderie Fonte serait définitivement fermée en juin 2021 et que Renault s'engageait à maintenir une production de carter et les salaires pour les six mois à



venir. La première réunion de mise en place du plan de licenciements, qui concerne 292 salariés, devrait se tenir le lundi 14 décembre, pour discuter des mesures de reclassement et des primes extralégales proposées par Renault et Liberty.

Pour les organisations syndicales, l'objectif est de négocier de bonnes mesures et d'appeler au besoin à la mobilisation afin de faire pression pour un meilleur accord. Pour les travailleurs, il s'agit de mettre à profit les mois à venir pour se faire craindre des patrons, en

recherchant la solidarité des travailleurs de la fonderie voisine de l'Alu qui, pour l'instant, ont encore de l'activité et qui sont sur le même site, leurs ateliers sous les mêmes toits, et avec le même patron, Liberty.

Les centaines de travailleurs qui vont se retrouver sans emploi représentent une force qui, si elle entraîne d'autres, peut se faire craindre des patrons licenciés et des responsables de ce désastre que sont de grands groupes comme Renault ou Liberty.

**Correspondant LO**

## Durisotti – Sallaumines : **trois jours de grève**



**De mardi 1<sup>er</sup> à jeudi 3 décembre, presque tous les travailleurs de Durisotti, une entreprise de transformation de véhicules à Sallaumines dans le Pas-de-Calais, ont fait grève pour réclamer une prime de participation égale pour tous.**

En 2019, la dernière grève victorieuse avait permis d'obtenir une cinquantaine d'euros d'augmentation uniforme pour tous. Chacun avait pu mesurer la force qu'ont les travailleurs lorsqu'ils agissent et décident ensemble. Cette année, les manœuvres de la direction pour diviser, avec des primes dites au mérite, ne passaient pas.

Il y a quelque temps, une expertise a montré que le patron devait payer une prime de participation : en 2019, après le rachat de l'entreprise par le groupe Liberty pour une bouchée de pain, les stocks ont d'un coup été

réévalués, de 30000 euros à 2,5 millions!

Comme la direction n'avait rien annoncé avant l'expertise, les travailleurs ont soupçonné qu'elle renâclait à payer la prime. Finalement, la colère a éclaté et les travailleurs ont exigé qu'une prime égale soit versée à tous : tout le monde participe à la production, tout le monde doit toucher la même chose. Devant le refus obstiné de la direction, presque tout le monde est sorti : la production a été à l'arrêt pendant trois jours.

Après avoir juré le mercredi qu'elle ne céderait pas et que la grève pouvait bien

durer six mois, la direction a dû reculer le jeudi devant la détermination des grévistes et promettre de verser la même prime à tous, environ 600 euros.

Selon la direction, les jeunes embauchés n'avaient pas droit à cette prime. Les grévistes ont répondu-« Tous, c'est tous », refusant de tomber dans le piège de la direction. D'autant que beaucoup de ces jeunes embauchés étaient déjà là comme intérimaires en 2019. Finalement, ils devraient toucher quelque chose d'équivalent.

Même si les heures de grève devront être rattrapées, les ouvriers ont montré qu'ils pouvaient de nouveau agir ensemble. De quoi préparer les futurs combats.

**Correspondant LO**

## Saint-Gobain : **Mutares se fait Lapeyre**

**Saint-Gobain, propriétaire de l'entreprise Lapeyre depuis 1996, va la céder au fonds Mutares, société d'investissement spécialisée dans les reprises d'entreprises en difficulté et dite fonds de redressement.**

Lapeyre, ce sont 126 magasins, onze usines, 3 500 salariés. Lors du rachat de Lapeyre par Saint-Gobain, les comptes de l'entreprise étaient largement bénéficiaires. Puis, pendant vingt-quatre ans, Saint-Gobain n'a procédé à aucun investissement, se contentant de

pomper la richesse créée par les travailleurs de Lapeyre. Grâce à un scandaleux montage financier, le groupe avait même réussi à ne plus verser aucune participation aux travailleurs.

Aujourd'hui Lapeyre n'est sans doute plus assez rentable pour Saint-Gobain

et il l'abandonne à un fonds de redressement. Lors de cette cession, Saint-Gobain (1,9 milliard d'euros de bénéfices en 2019) va donner 245 millions d'euros à Mutares pour faire le sale travail à sa place.

Créé en 2008, Mutares utilise toujours la même méthode, il siphonne la caisse des entreprises et les pousse vers la liquidation judiciaire. Les salariés sont alors licenciés avec des indemnités ridicules. Les

sociétés Pixmania, rachetée en 2014 puis placée en redressement deux ans plus tard, Artmadis, qui a connu le même sort en 2017, ou encore Grosbill, elle aussi passée par la case tribunal de commerce après sa revente par la holding allemande, en ont fait les frais.

D'ailleurs Mutares, en toute cohérence avec son projet de liquidation, vient de recruter Marc Ténart pour le placer à la tête de Lapeyre. Celui-ci

est l'ex-président de Kingfisher France (Castorama et Brico Dépôt) et l'actuel PDG de Conforama. Arrivé chez Conforama en septembre 2019, il avait pour mission de mener le plan de fermeture de 42 magasins, avec la suppression de 1900 emplois.

Avec Mutares et Ténart, les travailleurs de Lapeyre ont toutes les raisons d'être inquiets pour le maintien de leurs emplois.

**Correspondant LO**

## Travailleurs de la santé : la duperie du Ségur

L'accord du 14 septembre, dit Ségur de la santé, signé par FO, CFTD et l'UNSA, prévoit pour tous les professionnels non médicaux au sein des établissements de santé et des Ehpad une augmentation de 183 euros net par mois.

Tout d'abord ce supplément est bien loin de compenser le retard considérable pris par les salaires à la suite des mesures de blocage successives. Les métiers de la santé, du médico-social, de l'aide à la personne, sont particulièrement mal rémunérés.

De plus ces 183 euros qui s'ajoutent au salaire mensuel ne représentent pas pour autant une

augmentation salariale : c'est un complément de traitement indiciaire (CTI). Sur la fiche de paie, c'est une ligne en dessous du brut dont rien n'assure qu'elle sera pérenne.

Enfin, tout le monde ne touche pas ce CTI. Le décret du 19 septembre a précisé que le versement de ce complément concerne les agents des établissements publics de santé,

des groupements de coopération sanitaire et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la fonction publique hospitalière. Il ne concerne donc pas toutes les personnes travaillant dans le même établissement hospitalier, voire pas toujours tous ceux d'un même service. Les maisons d'accueil spécialisées, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), et centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) sont entièrement exclus de ce dispositif.

C'est bien pourquoi les travailleurs de ces secteurs ont été nombreux à participer à la journée d'action proposée par la CGT le 3 décembre.

Correspondant LO



Manifestation du 16 juin 2020.

## À Limoges

Le 3 décembre, à Limoges, près d'une centaine de travailleurs du médico-social, venus majoritairement du CHU et de l'hôpital Esquirol de Limoges, se sont retrouvés devant le siège de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine.



Dès le mardi 1<sup>er</sup> décembre, leurs collègues de l'hôpital Esquirol s'étaient déjà mobilisés. En cortège depuis la MAS d'Isle (maison d'accueil spécialisée), c'est à une cinquantaine qu'ils étaient allés remettre au nouveau directeur de l'hôpital Esquirol, dont ils dépendent tous, la pétition avec 700 signatures pour exiger les 183 euros du Ségur pour tous. Une délégation de huit personnes a été reçue, décidée à affirmer « Nous sommes tous des travailleurs hospitaliers, nous

faisons le même travail : à travail égal, salaire égal. » Le représentant de l'ARS a alors fait semblant de ne pas être au courant du décret qui prive tous les travailleurs du médico-social de ces 183 euros mensuels!

À la sortie de cette entrevue, les réflexions fusaient : « À quoi il sert celui-là, il y a vraiment des salaires dépenchés pour rien, on va continuer pour avoir ces 183 euros... » Des collègues ont expliqué combien ils perdaient après des mutations, par exemple en passant d'un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à un service médico-social : la prime grand âge et les 183 euros du Ségur disparaissent!

Dans le pays, 40 000 travailleurs sont concernés et le gouvernement économise presque 90 millions d'euros en les privant de cette augmentation, espérant bien diviser ceux qui travaillent dans les services dits sanitaires et ceux du médico-social.

Correspondant LO

## Dans l'Aube

Le personnel du foyer André-Roche de Troyes dans l'Aube et celui de la maison d'accueil spécialisée (MAS)\* de Brienne-le-Château ont ainsi manifesté le 3 décembre pour réclamer le même complément indiciaire (CTI) mensuel de 183 euros, perçus par leurs collègues de la santé et des Ehpad.

Au foyer André-Roche, géré par l'Association des paralysés de France (APF), la vingtaine de salariées se sont rassemblées le matin du 3 décembre jusqu'au début de l'après-midi pour exprimer leur colère, en brandissant des pancartes. Devant l'établissement, au bord de la rue, toutes les catégories de personnel – accompagnant éducatif et social, aide médico-psychologique, etc. – ont scandé des slogans comme

« AES en détresse, AMP sous-payées ! » provoquant des klaxons appuyés et de fréquents gestes de solidarité des automobilistes.

Sur le temps de midi, le même jour, à Brienne-le-Château, une trentaine de salariées de la maison d'accueil spécialisée ont débrayé et manifesté pour les mêmes raisons devant la grille de l'établissement public de santé mentale de l'Aube (EPS-MA), leur employeur, distant

de 100 mètres à peine.

Tout le monde est en première ligne depuis le début de la Covid, aussi bien dans les hôpitaux, les Ehpad, que dans les structures du médico-social et d'aide à la personne. La différence de traitement imposée par le gouvernement est révoltante.

Correspondant LO

(\*) MAS signifie bien Maison d'accueil spécialisée, contrairement à ce que nous avons indiqué dans Lutte ouvrière du 4 décembre. De même, les ESAT sont en fait des Établissements et services d'aide par le travail.

Avec nos excuses à nos lecteurs.

## Les aides à domicile

Depuis des mois, les aides à domicile se mobilisent pour dénoncer les bas salaires, les conditions de travail et le mépris de leurs employeurs et de l'État à leur égard.

Pendant le premier confinement, de mars à mai, elles ont continué à travailler en première ligne auprès des personnes dépendantes et vulnérables, sans qu'on leur fournisse de matériel de protection tel que masques, gel, gants. Dans les grandes villes, elles doivent emprunter chaque jour les transports en commun malgré les risques. À la campagne, elles utilisent leur voiture personnelle sans être entièrement indemnisées et sans que le temps de trajet soit compté dans le temps de travail.

Le gouvernement les a tenues à l'écart des maigres revalorisations salariales versées au personnel des hôpitaux et des Ehpad. Leur salaire ne dépassant souvent pas le smic, elles estiment qu'une augmentation de 300 voire 400 euros leur serait nécessaire, et réclament que la prime Covid soit versée à toutes. Au-delà des revendications salariales, elles alertent sur la multiplication des accidents de travail et des burn-out au sein de leur profession.

Jeudi 3 décembre, elles

ont manifesté dans près de 50 villes, aux côtés des travailleurs sociaux et médicaux-sociaux. À Paris, 600 personnes se sont rassemblées devant le ministère de la Santé, arborant de multiples slogans : « Salaire de misère, personnel en colère », « Augmentation ? Qui vivra Verra ! », « Soigne, accompagne et tais-toi »...

Comme le dit un de leurs collectifs, les aides à domicile sont une « force invisible ». Celles et ceux qui se mobilisent ont compris l'essentiel : c'est dans la lutte collective qu'on cesse d'être invisibles et qu'on devient une force.

Julie Lemée

### Erratum

Dans l'article intitulé *Hôtel de luxe des milliardaires à l'offensive* de notre numéro 2731 du 4 décembre, nous avons écrit que l'hôtel Le Crillon, comptant 600 salariés, prévoyait de supprimer 200 emplois. En réalité, l'hôtel, qui compte 391 salariés, n'a pour l'instant annoncé aucun plan de suppression de postes.

En revanche, de nombreux autres hôtels de luxe sont à l'offensive contre leurs salariés et ont programmé des licenciements. C'est pourquoi la fédération CGT du commerce et d'autres syndicats appelaient à manifester jeudi 10 décembre.

# Disney : suppressions d'emplois et chômage au programme

Le groupe Disney, qui compte plus de 200 000 salariés dans le monde, dont 155 000 dans les parcs d'attractions, avait déjà annoncé, fin septembre, 28 000 licenciements aux États-Unis. Il en annonce maintenant 4 000 de plus, dont une partie à Disneyland Paris, qui compte 15 000 salariés.

Initialement, la direction prévoyait d'embaucher dans les quatre ans à venir pour l'extension du parc 2. Finalement, non seulement elle embauchera beaucoup moins que prévu, mais elle compte sur l'État et la signature des syndicats

pour obtenir une rupture conventionnelle collective comportant au moins mille départs et pour mettre en place un plan d'activité partielle de longue durée.

Pour l'instant, le parc Disney de Chessy en Seine-et-Marne a été fermé du

13 mars au 15 juillet et l'est depuis le 29 octobre jusqu'au 12 février 2021. Mais l'explosion du streaming permet au groupe de tirer son épingle du jeu, avec plus de 100 millions d'abonnés. Sans compter que Disney ne paye plus le salaire de ses travailleurs pendant les périodes de chômage partiel : c'est l'État qui le prend en charge à 84% et ils perdent les 16% que le groupe refuse de compenser.

Pourtant, grâce à leur travail, le groupe a accumulé

70 milliards d'euros de bénéfices ces dix dernières années et en juillet dernier il s'apprêtait à verser 1,5 milliard de dollars de dividendes aux actionnaires, avant d'y renoncer. Preuve que tout ne va pas aussi mal qu'il voudrait bien le faire croire : l'action Disney, considérée comme une « valeur vaccin » par les spéculateurs, vient de gagner 20% en Bourse le mois dernier, et tout de même globalement 3% depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

**Correspondant LO**



DISNEY

## Elior : un géant de la restauration d'entreprise dégraisse

Le confinement et le télétravail ont clairsemé les rangs des convives dans les restaurants d'entreprise. Les grandes entreprises du secteur, après avoir usé du chômage partiel autant qu'elles ont pu, passent maintenant aux plans de licenciements.

Le numéro un du secteur en France, Elior, lance un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi!) qui mettra au chômage 1 888 travailleurs, dont 335 dans sa filiale Arpège, qui nourrit les cadres. Le Covid-19 et la perte de 20% du chiffre d'affaires 2020 sont un prétexte qui vient à

point pour un groupe dont la rentabilité et le cours des actions baissent depuis cinq ans. Cependant, il est resté bénéficiaire jusqu'en 2019 et les dirigeants sont contents d'eux : le PDG a augmenté sa rémunération variable de 220 000 euros le 31 mars.

Les licenciements

économiques sont annoncés sans les aménagements habituels tels que départs volontaires, mesures d'âge, aides à la reconversion. Chaque salarié de la restauration d'entreprise a reçu un courrier lui proposant un reclassement interne anticipé censé le préserver du licenciement. Il peut choisir trois postes vacants dans la liste proposée. En cas de candidature multiple sur un même poste, le choix sera fait selon des critères de compétence, d'âge et d'ancienneté.

Si la période d'essai dans un nouveau poste n'est pas concluante, le salarié serait garanti de retrouver son ancien poste mais, en cas de mutation, il n'est prévu ni garantie de salaire ni garantie d'emploi.

Aux 6 500 travailleurs qui ont reçu le courrier, Elior propose 304 postes dits vacants, tous métiers confondus, saupoudrés sur la totalité du territoire. Une grosse proportion sont des CDI intermittents ou des CDD. Dans la seule grande couronne parisienne, Elior

compte 504 travailleurs de la catégorie employés polyvalents de restauration ; 208 doivent être licenciés. On leur donne à choisir entre 54 postes, dont 32 à temps plein et 26 en CDI ; six sont en région parisienne.

Ainsi Elior cherche à mettre en concurrence et à diviser les travailleurs déjà éparpillés dans un grand nombre de sites, sans beaucoup de moyens de communiquer entre eux : c'est une sale cuisine.

**André Roussel**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Dettes des pays pauvres : le nœud coulant

Mi-novembre, les ministres des Finances des vingt pays les plus riches de la planète – le G20 – ont conclu un accord pour prolonger le moratoire des remboursements de la dette des pays les plus pauvres.

Ils ont également fixé un cadre pour négocier la restructuration de ces dettes quand ces pays deviendront incapables de rembourser. S'ils ont qualifié cet accord d'historique, c'est parce qu'il leur permet de présenter un front commun, Chine incluse, empêchant les États au bord de la banqueroute de négocier des aménagements de leur dette au détriment d'un créancier ou d'un autre.

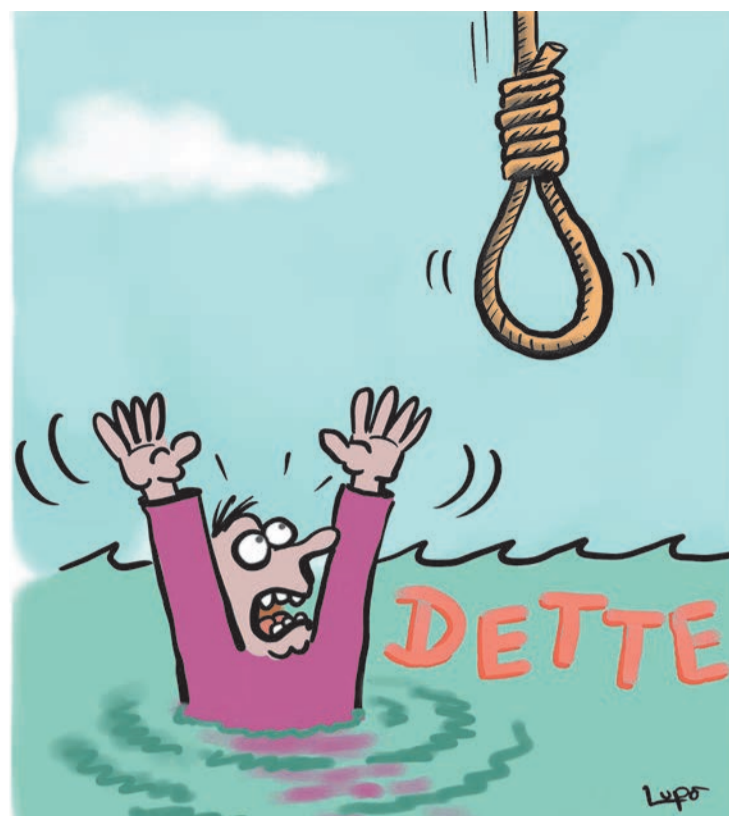
Avec la crise actuelle, le nœud coulant de la dette de ces pays s'est un peu plus resserré. La baisse des revenus tirés des exportations

de matières premières, la dépréciation de leurs devises, qui augmentent d'autant le coût du remboursement des emprunts contractés en yens, en euros ou en dollars, ont considérablement alourdi la charge de la dette. L'organisation non gouvernementale Oxfam a calculé que le Ghana dépense onze fois plus pour le remboursement de sa dette que pour son système de santé publique. Le service de la dette absorbe 30% des recettes budgétaires de l'État au Nigeria, en Égypte, en Angola...

Dans ces conditions, les

pays riches et les créanciers privés estiment qu'une vague de défauts de paiement est inéluctable et qu'elle représente une menace pour la circulation financière internationale. C'est pourquoi les remboursements ont été échelonnés sur trois ans au-delà de 2022. Ce moratoire est qualifié de bouffée d'oxygène pour les pays pauvres. Oui, sans doute, mais c'est la bouffée d'oxygène qui permet aux États, et évidemment pas à la population, de respirer le temps de passer à la caisse!

La dette des pays pauvres représente 3 000 milliards de dollars. Elle est le véhicule et le mécanisme par lequel les pays impérialistes les exploitent. Mais son accumulation même finit par devenir une des menaces



qui pèsent sur le marché financier et, au-delà, sur l'économie mondiale. En aménageant la dette, le G20

ne tente pas d'aider les pays pauvres mais de protéger le système qui les étouffe.

Serge Benham

## Grande-Bretagne : Rashford – Johnson, deux à zéro

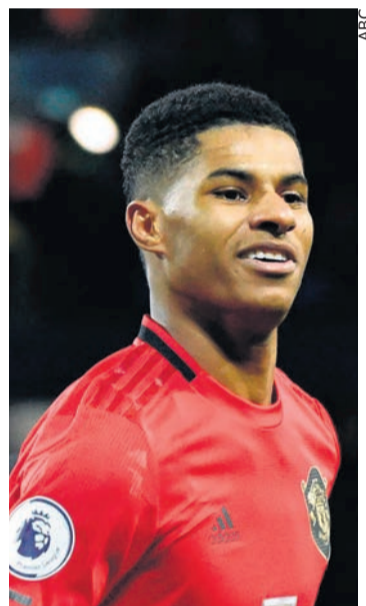
Le footballeur Marcus Rashford, 23 ans, est un attaquant du club anglais de Manchester United. Sortant du terrain de jeu où il excelle, il a récemment fait plier à deux reprises le gouvernement de Boris Johnson.

En juin dernier, se souvenant à bon escient de sa notoriété, le footballeur demandait au gouvernement de maintenir pendant les vacances scolaires les repas gratuits offerts par les écoles à 1,3 million d'enfants. Cela ne coûtait que quelques dizaines de millions de livres, mais le gouvernement, qui déverse des dizaines de milliards aux grandes entreprises, ne voulait pas entendre parler d'une telle dépense. Marcus Rashford, qui a grandi dans une famille pauvre d'origine antillaise, sait quelque chose de l'aide alimentaire qui a aidé sa mère à nourrir ses cinq enfants. Il a insisté, entraînant l'opinion derrière lui.

Et Boris Johnson, qui est né avec une cuillère en argent dans la bouche et a été scolarisé dans l'école la plus chic du pays, a dû faire machine arrière. Rashford 1 – Johnson 0.

Puis, en octobre, le jeune joueur a déposé une pétition demandant au Parlement de prolonger les repas gratuits. La proposition a d'abord été écartée par les conservateurs. La pétition a vite recueilli un million de signatures et le gouvernement a de nouveau cédé. Johnson, jamais gêné par les retournements de veste, a même félicité Rashford et lui a accordé une décoration. Rashford 2 – Johnson 0.

Sur le fond, certes, rien



n'a changé. Avec la crise, des centaines de milliers de travailleurs précaires, d'artisans, d'indépendants n'ont plus du tout de travail, et viennent grossir les rangs des millions de foyers tombés dans la pauvreté. Dans les quartiers pauvres de Londres, du nord-ouest et du nord-est de l'Angleterre, le nombre de demandeurs d'emploi a parfois augmenté de 300%. Les coups francs d'un sympathique footballeur sont bienvenus.

Michel Bondelet

## Assistants d'éducation : la vie scolaire en grève

Le mouvement de grève des assistants d'éducation des lycées et collèges (AED) a été bien suivi dans tout le pays mardi 1<sup>er</sup> décembre. Alors que leurs tâches sont multiples et qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires, ils sont considérés comme de vulgaires pions, mal payés et remerciés au bout de six ans.

Avec jusqu'à 41 heures de travail par semaine, cela ne peut plus être un simple job d'étudiant. On leur demande d'être à la fois des éducateurs, surveillants, agents de sécurité chargés de désamorcer les conflits entre élèves, etc. Mais pour effectuer ces multiples tâches, ils ne reçoivent aucune formation et ne touchent qu'un salaire minimum, sans aucune possibilité de prime, en particulier la prime Covid que perçoit le reste du personnel. Le pire est qu'ils n'ont aucune perspective d'avenir puisque leurs contrats sont provisoires.

Dans les nombreuses manifestations locales qui ont eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, les AED ont reçu le soutien des autres membres du personnel de leurs établissements.

Ainsi, au lycée Jules-Siegfried du Havre, les AED se sont tous mis en grève et les autres membres du personnel qui ne travaillaient pas ce jour-là se sont cotisés pour aider financièrement leurs collègues grévistes. Aux revendications nationales s'est ajouté un refus de l'attitude de la direction, qui leur impose une charge de travail toujours plus importante, en prenant prétexte de la situation sanitaire. La direction a dû prendre elle-même en charge les tâches les plus indispensables que les surveillants gèrent au quotidien et a ainsi pu voir qu'ils font un vrai métier que les chefs ne savent pas faire!

Correspondant LO

## Congés payés : aux frais des travailleurs

Le gouvernement a annoncé mercredi 2 décembre la prise en charge partielle de dix jours de congés payés pour les salariés des entreprises les plus en difficulté, celles qui ont été obligées de fermer pendant la période du confinement.

Cette mesure, dont le gouvernement estime le coût à plusieurs centaines de millions d'euros, concerne les entreprises qui ont cumulé 140 jours de fermeture en 2020 ou celles

qui ont subi une perte de 90% de leur chiffre d'affaires. L'État va payer 84% du coût des congés, et les 16% restant seront versés par le patron.

Le gouvernement

présente cette mesure comme un soutien destiné aux petits patrons de l'hôtellerie, de la restauration, de l'événementiel ou des salles de sports. Évidemment, les plus petits qui n'ont pas de salariés, ne verront pas la couleur de cette aide. Au contraire, les grandes chaînes du secteur, comme Accor ou Louvre Hôtels, vont en profiter

un maximum puisqu'elles emploient un très grand nombre de salariés. C'est le cas du groupe Accor, qui a réalisé 464 millions d'euros de profits en 2019 et plus de 2 milliards en 2018... Autant dire qu'il a des réserves qui lui permettraient sans problème de payer les congés des salariés.

Quant aux travailleurs, ils vont devoir prendre ces

dix jours de congés entre le 1<sup>er</sup> et le 20 janvier 2021. Derrière cette mesure qualifiée de soutien aux petits patrons, le gouvernement gave un peu plus de cadeaux aux groupes capitalistes et attaque les droits des travailleurs en transformant une période de chômage en période décomptée sur les congés payés légaux.

Arnaud Louvet